



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1764 JEUDI 20 JUIN 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

JAZZKIFF

Que d'émotions au 7^e festival de jazz de Kinshasa

Ce qui aura manqué le 15 juin, Roger Biwandu et Nathalie Makoma en ont fait une belle démonstration au cours des dernières soirées de l'évènement. Le jeune batteur congolais reconnu comme l'un des meilleurs de France avait laissé transparaître tout son émoi partagé par un public qui l'a ressenti tout aussi vivement sachant qu'il était loin d'être feint. « Song of my kids », un air dédié à ses enfants et « Black Nile et Dindi » de John Beasley étaient, entre autres, au menu de son répertoire.

Nathalie Makoma qui gagnait le podium après un troisième show laser n'a pas manqué, elle aussi, de traduire sa grande émotion. La jeune chanteuse a plus fait preuve d'excitation que d'autre chose. Elle était visiblement fière quoique impressionnée de se montrer sur son vrai jour.

Page 14

SYNDICAT DES FOOTBALLEURS

L'UFC fait le point des activités de 2012

L'Union des footballeurs du Congo (UFC) a organisé une conférence de presse lundi à son siège dans la commune de Kasavubu à Kinshasa. Deux temps forts ont marqué cette rencontre de l'UFC représentée par le vice-président Kamango Bate-Sele et le secrétaire général Dodo Landu, avec la presse sportive locale.

Il s'est agi du rapport d'activités du premier syndicat des footballeurs de la RDC et de la remise dus trophée d'honneur UFC 2012 à Kabamba Nicodème, alias Serpent de rail, champion d'Afrique 1968 et du trophée UFC 2012 « Stade ambiance » à l'animateur Thomas Yala du Daring club Motema Pembe et de l'équipe nationale de football.

Page 14

DIPLOMATIE

Relations tendues entre Kinshasa et New Delhi

Hier au Centre-ville de Kinshasa, tous les magasins tenus par les Indiens et les Pakistanais sont restés fermés toute la journée. Leurs propriétaires étaient à peine visibles sur l'avenue du commerce, tenus à l'œil par des jeunes hystériques qui tenaient à leur rendre la monnaie de la pièce après le drame vécu le 15 juin par les étudiants congolais résidant dans la ville indienne de Jalabar-Penjab. Les forces de l'ordre étaient mises à contribution pour éviter le pire à ces Indiens qui craignaient un pillage en règle de leurs biens. Toutefois, aucune scène particulière de violence n'a été signalée. Une réaction qui fait suite à une déclaration du gouvernement exigeant la libération immédiate et sans condition de vingt et un étudiants congolais arrêtés par la police indienne. Accusés d'avoir profané des lieux de culte et violé des indiennes (selon la version répandue dans les milieux indiens), ces jeunes compatriotes ont été violentés et leur état de santé requiert, d'après le gouvernement, un contrôle médical aux fins de certification.

Page 12



Une manifestation au centre-ville devant un magasin tenu par un indien

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

La RDC décidée à protéger les droits de l'enfant



« Une promesse est une promesse : œuvrons pour la réalisation des droits de l'enfant », tel est le thème ayant sous-tendu la célébration mardi en RDC de la Journée de l'enfant africain. La mutilation génitale faites aux filles, le mariage précoce, le mariage prédestiné de la fille, l'inceste, etc., font partie des pra-

tiques traditionnelles décriées. Nonobstant cette situation, la RDC a réalisé des avancées significatives, estime la représentante de l'Unicef. Elle en veut pour preuve, le taux de scolarité des jeunes filles qui est passé de 52% en 2001 à 75% en 2010.

Parmi les défis à relever, un plaidoyer a

Des élèves dans une école à Kinshasa été fait en faveur du renforcement de l'accès des enfants à l'éducation de base par la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire et de l'application renforcée de la loi portant protection de l'enfant afin d'endiguer les abus justifiés par la tradition.

Page 13

BANDUNDU

L'absence de l'autorité de l'État fait des victimes à Bolobo

Une milice entretenue par un certain Cyprien Bongubu Ngamwe sème la terreur dans la localité d'Etebe, territoire de Bolobo (province du Bandundu). C'est ce qu'a rapporté un groupe des ressortissants de cette contrée reçus récemment par la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) dans le cadre d'une tribune organisée à leur intention.

Dans leur récit, les précités ont dénoncé des cas de viol et d'autres abus commis sur la population par cette milice. Cette dernière qui s'est établie au niveau de la localité de Nko empêche les habitants de Bolobo d'y accéder. Les récalcitrants font l'objet des traitements cruels, inhumains et dégradants. Devant la gravité de ces faits révélés, la VSV a recommandé aux autorités de diligenter une enquête indépendante dans cette localité en vue de faire la lumière et d'établir les responsabilités.

Page 12

ÉDITORIAL

Rupture ?

Au cœur des débats qui agitent la sphère politique congolaise figure cette interrogation aussi vieille que l'homme ou presque : le progrès vient-il de la progression pas à pas de la société, ou surgit-il comme par miracle du sein même de cette société à la faveur d'une rupture politique, économique, sociale ? À une semblable question, les radicaux répondront évidemment de façon abrupte, les modérés de façon réfléchie, les premiers prônant la révolution tandis que les seconds réclament une réforme lente et progressive des règles régissant la Nation.

La vérité, aujourd'hui, chez nous, est probablement dans le moyen terme. Pour toutes sortes de raisons dont deux au moins sont déterminantes : premièrement la croissance de notre économie permet véritablement un bond en avant, deuxièmement l'arrivée à maturité d'une génération aussi nombreuse que désireuse de bien vivre dont il va bien falloir prendre en compte les exigences si l'on veut que notre pays poursuive sa marche en avant dans le calme et la sérénité.

Comment donc les pouvoirs publics doivent-ils, ou devraient-ils s'y prendre aujourd'hui pour faire en sorte que l'aspiration au bien-être n'entraîne pas demain une rupture dont, à coup sûr, tout le monde pâtirait ?

Sans prétendre détenir la vérité, disons que la meilleure façon de procéder serait, à notre avis en tout cas, de régler au plus vite le problème de l'emploi. Autrement dit de créer un environnement légal, administratif, financier qui incite les acteurs de l'économie, petits ou grands, à étendre leurs activités, à créer des emplois, à économiser pour investir, à développer des marchés spécifiques, à rechercher de nouveaux débouchés dans et hors du Congo. Rompre en quelque sorte avec les habitudes et les pesanteurs présentes afin de favoriser l'initiative privée individuelle et collective qui, seule, permettra de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Un conseil donc aux responsables politiques : s'ils veulent convaincre l'opinion publique et donc les citoyens qui auront demain à se prononcer pour ou contre leurs candidatures à un siège ou à un autre, qu'ils privilégient le réalisme et s'abstiennent de débattre sur des idées vagues, aussi nobles en apparence que vides de sens en réalité.

Ce que le peuple congolais attend, c'est un projet concret, réaliste, pas un programme abstrait dont la réalisation ferait à nouveau sombrer le pays dans la crise.

Les Dépêches de Brazzaville

POTO-POTO

La députée Charlotte Opimbat annonce la construction de cinq forages modernes

En attendant que la desserte en eau potable soit régularisée dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-poto, l'élue de la deuxième circonscription, Charlotte Opimbat, a décidé d'ériger cinq forages modernes au profit des populations.

Au cours de la rencontre avec ses mandants du quartier 33, la députée a annoncé que les travaux d'érection de ces forages pourraient démarrer au mois de juillet pourvu que la population de sa circonscription électorale l'aide à identifier les sites d'installation. Les études de faisabilité, a-t-elle dit, démarreront si tôt que les sites sont obtenus. Pour la sécurité de ces ouvrages, l'élue du peuple a souhaité qu'ils soient construits dans les parcelles des habitants de la circonscription. La population, a-t-elle ajouté, pourra



Charlotte Opimbat

puiser gratuitement de l'eau. En outre, la députée a remis deux-cent chaises et deux grands chapiteaux aux habitants du quartier 33. Ce matériel servira, a-t-elle déclaré, pour les différentes cérémonies organisées dans la circonscription. L'élue du peuple a formulé le vœu de mettre en place un comité de gestion pour assurer la sécurité aussi bien des forages que d'autres ouvrages et

matériels.

Charlotte Opimbat a passé en revue les différents projets réalisés et en cours de réalisation dans sa circonscription électorale, depuis la douzième législature. On a noté la formation en conduite automobile de cent jeunes, la formation en coupe et couture, ainsi que le cybercafé.

Pour ce qui est de la formation en conduite automobile, il a été déploré la démotivation des apprenants malgré un taux de réussite de 85%. Les cours sur la coupe et couture, exclusivement réservée aux jeunes filles, se déroulent normalement. La députée Charlotte Opimbat a pris l'engagement d'augmenter le parc des ordinateurs du cybercafé de quinze à vingt-cinq ordinateurs.

Roger Ngombé

PARTENARIAT

La Banque mondiale décidée à promouvoir le secteur privé congolais

La restructuration du Programme d'appui à la diversification de l'économie (Pade) a été au centre des échanges, le 18 juin à Brazzaville, entre le président de la chambre de commerce, Paul Obambi, et un expert en finance et développement du secteur privé de la Banque mondiale (BM), Mohamadou Hayatou.

Ce programme fera l'objet d'une révision afin d'améliorer le climat des affaires au Congo et de développer le secteur privé hors pétrole. « La chambre de com-

merce est un partenaire stratégique, car elle représente le noyau dur du secteur privé. Nous allons travailler en partenariat en vue de renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises (PME) », a déclaré Mohamadou Hayatou. Prévue pour la fin du mois de juillet, cette réforme concerne quatre secteurs clés, notamment : la transformation du bois, l'agro-industrie, le transport et la logistique et, enfin, le secteur minier. Le projet se résume en deux composantes : l'amélioration du cli-

mat des affaires dans la réforme du secteur privé ainsi que l'appui au développement des PME en mettant en place un schéma directeur au Centre de formalités des entreprises.

Environ deux milliards seront déboursés par la BM pour financer les PME. Selon Mohamadou, ce chiffre pourrait être revu à la hausse vu l'importance du projet. Celui-ci vise à accompagner les entreprises dans leurs capacités managériales afin de multiplier la valeur ajoutée en créant des emplois.

Josiane Mambou-Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CENTRALE DE DJENO

Les travailleurs de la SCPE suspendent leur préavis de grève

Un compromis vient d'être trouvé permettant de lever la menace qui pesait sur les activités de la centrale de Djeno. C'est la principale conclusion issue de la réunion du 16 juin à Pointe-Noire entre le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, et les travailleurs de la Société congolaise de production d'électricité (SCPE).

Au sortir de l'assemblée générale tenue le 21 mai à Pointe-Noire, les

travailleurs de la SCPE avaient décidé d'arrêter tout travail à la centrale à gaz de Djeno le 31 mai si les revendications sociales et celles concernant la résolution des problèmes minant leur entreprise ne trouvaient pas une solution satisfaisante.

Après six heures de concertation, les deux parties ont aplani leurs différends et publié les principales décisions. Ce sont, entre autres, la mise en place d'un méca-

nisme de financement propre à la SCPE, la signature d'un contrat d'assistance technique, le décaissement de fonds nécessaires à la finition des travaux de la maintenance de la turbine n° 1 déjà réalisés à 85%, et l'accélération de la restructuration du secteur de l'électricité par des décisions institutionnelles à la charge du gouvernement de la République.

Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique s'est engagé personnellement à apurer les trois mois d'arriérés de salaires dus aux travailleurs de la SCPE avant la fin du mois de juin 2013. Il a instruit le directeur général de la SCPE de contribuer au paiement desdits arriérés de salaires dans le cadre de la dette liée à la consommation d'énergie produite par la SCPE. Un comité de suivi de ces engagements a été mis en place. Exprimant sa satisfaction après l'aboutissement heureux de cette affaire, le ministre Henri Ossebi a suggéré aux travailleurs de toujours privilégier le dialogue avant d'envisager des solutions extrêmes.

Hervé-Brice Mampouya



La centrale à gaz de Djeno

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La fibre optique sera bientôt lancée

La présentation du nouveau catalogue d'interconnexion de Congo Télécoms a eu lieu le 17 juin à Brazzaville. L'administrateur général de cette société, Akouala, a expliqué tous les avantages techniques et économiques aux opérateurs et exploitants des télécommunications. Il a aussi annoncé le lancement imminent de la fibre optique.

Ce catalogue d'interconnexion de Congo Télécom, dûment approuvé par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, couvre la période allant du 3 mai 2013 au 2 avril 2014. La société propose à ses grands clients un accès aux capacités internationales par liaisons à fibre optique sous-marine via le Wacs. L'offre prévoit surtout un accès à travers des liaisons urbaines et interurbaines sur le back bone en fibre optique. Parmi les services offerts, le raccordement par des liaisons louées urbaines et interurbaines. Chacune des deux liaisons, composées de deux parties, propose des frais forfaitaires identiques, fixés à 1,2 million FCFA HT par mois, puis la re-



devance mensuelle qui, elle, est fixée à 100 000 FCFA HT par mois. Quant aux frais d'accès et tarifs des services internet, ils sont mensuellement payés, mais commencent à partir de 175 000 FCFA HT par mois et sur devis. La location paire de modems coûte 50 000 FCFA par mois et 120 000 FCFA par mois pour la location du routeur.

L'administrateur de Congo Télécom a précisé aux opérateurs que les coûts à payer variaient en fonction de la distance ou du périmètre de couverture voulu par l'opérateur. Avant d'ajouter que les montants proposés étaient à la portée de tous les opérateurs afin que le consom-

La direction générale de Congo Télécom mateur final, même le plus démuné, accède à Internet, conformément aux objectifs du gouvernement. « C'est un catalogue que nous avons négocié avec le régulateur; l'institution qui régule ce secteur; les prix doivent donc obéir aux objectifs de l'État, à savoir faire en sorte que les coûts des services Internet soient accessibles à tout citoyen », a indiqué l'administrateur de Congo Télécom. Pour finir, le patron de Congo Télécom a assuré les opérateurs que la fibre optique était prête à être livrée, on attend plus que le chef de l'État le lance officiellement.

Firmin Oyé

POINTE-NOIRE

Les lycéens sensibilisés à la gestion du pétrole

Organisée en collaboration avec la coalition congolaise « Publiez ce que vous payez », cette rencontre tenue à Pointe-Noire, le samedi 15 juin, a permis aux lycéens de cette ville de débattre avec l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) des questions liées aux ressources pétrolières, minières et gazières.



Une vue de l'assistance.

Il s'est agi d'un rendez-vous du donner et du recevoir ayant permis aux jeunes élèves, futurs cadres du pays, de mieux assimiler les questions liées à la gestion du pétrole et des autres ressources naturelles comme les mines et le gaz. Cette rencontre était présidée par Christian Mounzé, vice-président du comité exécutif de l'Itie Congo.

Pour cristalliser l'attention des jeunes et susciter un vrai débat, quelques documents ont été mis à leur disposition : « la réconciliation des paiements et des recettes pétrolières au titre de l'exercice 2010 », « le rapport de conciliation des paiements et des recettes extractives au titre de l'exercice 2011 », ainsi que « la réconciliation des revenus issus des industries extractives au titre de l'exercice 2011 ».

La place du pétrole dans l'économie nationale

Pour Christian Mounzé, le pétrole étant une ressource tarissable, il faut donc créer les conditions de l'après-pétrole : « Il serait temps de penser à l'après-pétrole, et comment faire bénéficier les générations futures de cette ressource naturelle. » Il est noté que le pétrole contribue pour plus de 80% du budget de l'État et cela avec une production journalière moyenne de 330 000 barils. Outre le pétrole, il s'ouvre de nouvelles opportunités dans le secteur des mines solides, constituant ainsi de perspectives encourageantes pour le Congo.

Ce qu'est l'Itie...

À travers ces initiales, il faut lire l'Initiative pour la transparence des industries extractives qui est un processus par lequel tous les paiements des compagnies extractives, ainsi que toutes les recettes de l'État et ses démembrements générés par l'exploitation pétrolière, gazière et minière sont publiés dans des rapports indépendants et vérifiés. Elle vise à accroître la transparence des revenus en mettant à la disposition du public, de la communauté internationale et de la société civile le récapitulatif des versements effectués.

Quant à la coalition congolaise « Publiez ce que vous payez », elle est une plate-forme des organisations de la société civile qui fait campagne pour la transparence des paiements et des recettes dans la gestion des revenus issus des industries pétrolières, gazières et minières. Elle vise également à la réduction de la pauvreté dans les pays riches en ressources naturelles et à la distribution équitable des revenus découlant de ces ressources à travers des projets de développement économique.

Grâce aux communications de Brice Makosso, secrétaire général de la commission diocésaine, et celle du secrétaire permanent de l'Itie Congo, les élèves de Pointe-Noire peuvent se dire au faite des grandes questions économiques.

Prosper Mabonzo



Annnonce pour Comptable « Achat fournisseurs » basé à Brazzaville
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son
« Comptable Achats fournisseurs »

Sous la responsabilité du Chef comptable, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez la comptabilisation des factures d'achats de biens et de services ainsi que celle des immobilisations, dans le respect des règles des plans comptables de comptabilité générale, analytique et budgétaire. Vous prenez aussi en charge la préparation des règlements de factures fournisseurs correspondants.

Vous devrez donc :

- Assurer l'exhaustivité de la comptabilisation des achats
- Veiller au respect de la législation en matière de récupération de la TVA

Vos missions se déclineront comme suit :

- Enregistrer les factures des fournisseurs ;
- Vérifier l'exhaustivité du respect de la procédure des différentes pièces justificatives obligatoires devant accompagner les factures ;
- Préparer les dossiers de paiement des fournisseurs ;
- Enregistrer les règlements des factures des fournisseurs ;
- Lettre les comptes fournisseurs ;
- Assurer le classement des pièces comptables.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique. Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CACF/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annnonce pour Comptable « Ventes- Clients » basé à Brazzaville
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son
« Comptable Ventes Clients »

Sous la responsabilité du Responsable Facturation, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez l'ensemble de la facturation clients portant sur les redevances Aéronautiques et Extra-Aéronautiques, dans le strict respect de l'utilisation des logiciels mis en œuvre et des procédures d'exploitation des informations de gestion aéronautiques associées.

Votre objectif : assurer la production de la totalité de la facturation des Ventes, de l'ensemble des redevances facturées en différé, pour les trois aéroports concédés (BZV, PNR, OLL)

Vos missions se déclineront comme suit :

- Procéder à la facturation des redevances dans les différents « menus » existants dans le logiciel de facturation AIRPORT par types de prestations vendues dans les délais impartis ;
- Récupérer et contrôler les informations de base nécessaires à cette activité ;
- Assurer le classement des pièces comptables et des justificatifs correspondants ;
- S'assurer de l'expédition et de la transmission des factures et justificatifs pour chaque client.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique. Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CAVC/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annnonce pour Responsable Comptabilité Analytique et Budget AERCO
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville son
« Responsable Comptabilité Analytique et Budget »

Sous la responsabilité directe du Directeur Financier, vous assurez l'animation et le pilotage du système d'information budgétaire et analytique dans le cadre des objectifs de gestion fixés par la Direction Générale.

En liaison avec les différentes directions concernées, vous devrez :

- Contribuer à l'élaboration du budget et contrôler son exécution conformément aux orientations de la Direction Générale ;
- Contribuer à l'élaboration d'une partie des prévisions financières à long terme
- Suivre les budgets par item du programme d'investissement pluriannuel;
- Mettre en place et suivi quotidien de la comptabilité analytique ;
- Elaborer le tableau de bord de la Direction Générale et contribuer à l'élaboration des tableaux des directions opérationnelles ;
- Participer à la préparation des dossiers de financement auprès des différents bailleurs de fonds ou banques locales ;
- Mettre en place et suivre la procédure de déclaration de sinistre auprès des compagnies d'assurance globale dommage et responsabilité exploitant aéroport

Congolais, de formation supérieure (BAC +

5) en Contrôle de Gestion / Gestion / Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet, ...). Après 5 années d'expérience à un poste similaire, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts seront valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux, doté d'une grande probité morale, curieux et intéressé par le domaine aéronautique.

Vous avez le sens des responsabilités, de l'organisation, associé à un esprit d'analyse et de synthèse.

Vous avez envie d'être une véritable force de proposition dans une organisation à l'écoute : vous êtes celui que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RCAB/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Recherche pour AERCO Pointe Noire son
« Responsable Administratif et Comptable »

Au plan local, vous serez directement placé sous la responsabilité du Directeur de l'Aéroport de Pointe-Noire, et, avec le concours d'une petite équipe composée d'assistantes et de comptables, vous assurez l'organisation, le suivi et la réalisation de l'ensemble des activités administratives, comptables, sociales et de trésorerie en temps réel de l'établissement et êtes amené à seconder le Directeur en son absence dans ce domaine.

Au niveau du siège de la société, basé à Brazzaville, vous serez également placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier d'AERCO pour la production de l'ensemble des informations comptables, fiscales et sociales, dans le respect des procédures de gestion et informatiques, en vigueur au sein de l'entreprise.

En liaison avec les différents interlocuteurs de la Direction de l'Aéroport de Pointe-Noire, vous devrez :

- Organiser et valider l'ensemble du traitement du courrier (arrivées /départs) ;
- Préparer l'ensemble des supports mensuels à faire valider par le Directeur pour le traitement de la paye ;
- Vérifier au quotidien l'ensemble des opérations de facturation aéronautiques au comptant, ainsi que la comptabilisation des recettes correspondantes ;
- Certifier les opérations de caisse et présenter la situation journalière au Directeur de l'Aéroport en fin de journée ;
- Recouvrer les créances auprès des clients installés sur l'aéroport et les renseigner valablement sur les services qui leurs sont facturés, ainsi que sur l'évolution de leurs conventions d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) en cours d'exécution ;
- Représenter l'entreprise à l'occasion des contrôles

sociaux (ONEMO, Direction Départementale du Travail) et tenir tous les registres légaux concernant le personnel à jour ;

- Garantir la gestion de l'ensemble des dossiers administratifs du personnel ;
- Servir de liaison entre le Directeur et les Délégués du Personnel de l'aéroport.

Congolais, vous exprimant couramment en français et anglais (oral et écrit), de formation supérieure (BAC + 2 minimum à 5) en gestion /comptabilité/ finances, vous avez déjà tenu un poste similaire durant au moins deux années avec une expérience réussie dans le domaine du management et la maîtrise des outils informatiques.

Doté d'une aisance relationnelle naturelle vous permettant de faire face à l'ensemble de ces situations, vous ne craignez pas de devoir insister auprès de vos interlocuteurs pour arriver au résultat fixé, ni de consacrer le temps nécessaire pour y parvenir.

Vous savez prendre des initiatives et anticiper si nécessaire et mener une équipe, tout en respectant les procédures. Vos principales qualités morales vous permettent d'accepter de vraies responsabilités et d'être associé à la marche de cette entreprise à vocation internationale.

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RAF PNR/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

NB : Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Scènes de marché à Gamboma

Devant la place du marché qui tient lieu de gare routière au cœur de la cité de Gamboma, sur la route nationale numéro 2, l'ambiance est très commerçante. De fait, l'essentiel des échoppes, en majorité tenues par des ressortissants ouest-africains, se trouve ici. La vie elle-même, dans le chef-lieu du plus grand district du département des Plateaux, a pour point de mire cette station et le long du bitume qui le traverse, éclairé de nuit grâce à Imboulou.



Des vendeuses de Gamboma le long de la Nationale 2

Bien plus remarquable aussi, la présence de femmes, en nombre, qui vendent manioc, ignames, asperges, cannes à sucre, cacahouètes, fougou, ananas, avocats et autres fruits saisonniers. Assises sur les bords de la chaussée, pour certaines à même le sol, à l'instar de clients attendant d'être embarqués vers Brazzaville ou vers le Nord-Congo, elles quêtent la moindre arrivée d'un véhicule de passage qu'elles assiègent aussitôt, leurs denrées à portée de bras. Tout comme des gamins vendeurs de sacs d'emballage, elles racolent ceux des voyageurs descendus pour la circonstance, qui sont en quête de quoi prendre sur les lieux pour le confort de la panse. En fin de journée, lorsqu'elles tiennent leur petite comptabilité, ces mamans qui s'exposent au soleil toute la journée doivent se gratifier d'une chose : elles ne gagnent pas gros mais, tout de même : « *Nous vendons pour au moins 50 000 FCFA par jour par personne. Cela nous permet, autant que faire se peut, d'arrondir les deux bouts* », confie, joyeuse, Christelle Ngala, devant son étal d'ignames et d'asperges.

À quelques pas de là, d'autres sujets ouest-africains, qui ont fini par initier leurs hôtes à cet

autre commerce porteur, grillent du mouton et de la viande de boeuf sur barbecue. On remarque avec quel empressement les voyageurs sur le départ arrachent le service de ces derniers, de peur d'être abandonnés par les équipages. Le va-et-vient des automobiles de transport en commun ou de particuliers est incessant, à l'instar des piétons, ou encore de vélos « Jakarta » pilotés par des jeunes gens roulant pour la plupart à toute vitesse au péril de leur vie.

Postez-vous un instant à cet endroit, vous vous rendez compte du nombre de personnes, de diverses occupations, qui empruntent cette artère principale : paysans, élèves, travailleurs, soldats, mais aussi - cela est une nouveauté - de nombreux temporaires de la mairie de Gamboma, pelle et machette en main, bottes aux pieds et tout de bleu vêtus, en prospection pour rendre leur ville plus propre. L'effort de salubrité est visible. En attendant la réalisation des projets de la municipalisation accélérée...et aussi le meilleur traitement de l'eau de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau) qui, aux dires de ses consommateurs, ne l'est pas encore tout à fait.

Gankama N'Siah

MUNICIPALITÉ DE BRAZZAVILLE

La nouvelle morgue mise en service

Avec ce nombre, les autorités municipales ont voulu résoudre un problème, celui de la gestion des corps que l'on entassait à deux ou trois dans certains casiers. Le premier module de la nouvelle morgue municipale a été inaugurée, le 19 juin, par le maire de la ville, Hugues Ngouélondélé.

Les travaux qui ont duré sept mois ont été exécutés par une société italienne Sesco Srl. L'objectif poursuivi par les autorités municipales est de parvenir, à terme, à une morgue dont la capacité d'accueil sera de 480 places pour résoudre l'éternel problème d'insuffisance des casiers et de conservation des morts. En effet, construite en 1980, l'ancienne morgue ne disposait que de 125 casiers alors que le nombre de corps reçus varie de 200 et 250 corps.

La nouvelle morgue obéit aux normes internationales. Elle contient huit tables de lavage avec bacs et douchettes, quatre tables d'autopsie avec douchettes, douze supports de corps et douze supports de tête réglables. Elle est également dotée de quatorze chariots réglables, quatorze cellules de filtration d'air à charbon natif et douze chiffons de sol inoxydables. Les conditions de conservation des corps dans la nouvelle morgue diffèrent de celles de l'ancienne structure. Dans la



Hugues Ngouélondélé coupant le ruban symbolique

nouvelle morgue, chaque corps dispose de son propre module climatisé contrairement à l'ancienne morgue qui fonctionnait avec une chambre froide collective.

La directrice générale de Sesco, Fortunata Ciaparrone, a également assuré que ses équipes ont parallèlement formé le personnel de la morgue afin qu'il soit à mesure de gérer les installations. « *Le respect de la vie humaine ainsi que de sa dignité s'impose même après la mort. Il nous est donc naturel de prendre soin de ceux qui nous ont quittés* », a-t-elle conclu.

Le directeur des pompes funèbres, Ferdinand Milandou

Malonga, a déclaré que cette nouvelle morgue vient mettre les agents municipaux à l'abri des microbes et d'autres bactéries. S'adressant au maire de la ville, il a dit que ses « *concitoyens de Brazzaville...restent tout de même sur leur soif tant que l'épineux problème du nouveau cimetière municipal et des corbillards ne sera pas réglé* », a-t-il lancé. Après l'acte de coupure du ruban symbolique, Hugues Ngouélondélé a assuré que ses services s'affairaient afin que toutes les doléances émises par le directeur des pompes funèbres trouvent des réponses dans les plus brefs délais.

Tiras Andang

PRÉSERVATION DE LA FAUNE

« Une personnalité respectée de Souanké arrêtée pour braconnage »

C'est sous ce titre que WWW, un organisme de conservation, annonce dans sa revue l'arrestation de deux braconniers par la police congolaise, le 6 juin dernier. David Ntanzam et son acolyte Oscar Mempimo ont été surpris avec 25 kg de pointes d'ivoire et deux armes de guerre.

David Ntanzam, enseignant au Collège de Souanké et Oscar Mempimo qui ont tous reconnu les faits ont aussitôt été transférés à la maison d'arrêt de Ouesso. À l'actif de cet enseignant, huit éléphants abattus alors que l'espèce est classée intégralement protégée. Ces actes, punis par la loi, exposent leurs auteurs à de lourdes amendes et à une peine de cinq ans de prison.

Selon le coordinateur du Projet Tridom, Dieudonné Ekoutouba, cette arrestation vient une fois de plus témoigner de l'ampleur du braconnage dans la Sangha. D'après les statistiques du Programme Tridom, une vingtaine de personnes ont été arrêtées depuis le mois de janvier au nord-ouest du Congo, à la frontière du Gabon et du Cameroun.

Le Programme Tridom félicite le personnel du ministère de l'Économie forestière qui auraient résisté à la tentative de corruption de Ntanzam. « *Maintenant c'est au tour de la justice du Congo de démontrer que la criminalité faunique n'est pas une activité qui restera impunie.* »

La rédaction

SANTÉ PUBLIQUE

Les opérateurs privés réclament la création d'un fonds de soutien

L'exigence figure parmi les sept recommandations adoptées à l'issue de l'atelier sur le dialogue public-privé du secteur de la santé, tenu le 12 juin à Brazzaville, qui visait la promotion et l'épanouissement de ce secteur.

Au terme d'un diagnostic approfondi des maux qui entraînent l'essor du secteur sanitaire privé au Congo, les participants ont adopté une série de recommandations. Les acteurs privés de ce secteur

demandent au gouvernement de garantir l'intégration de ce sous-secteur dans le cadre formel au niveau national. De même, ils exigent du gouvernement la création d'un cadre institutionnel, au niveau du ministère de la Santé et de la population, dédié au secteur privé et d'un fonds de soutien au développement du secteur privé de la santé.

Dans le souci de développer ce sous-secteur, ils ont demandé à

l'État la réduction de certaines contraintes administratives. En effet, cet atelier a permis aux spécialistes et aux participants de faire une analyse approfondie de la situation. Ils ont ainsi pu circonscrire, avec facilité, aussi bien les forces que les faiblesses constatées dans ce secteur avant de répertorier les entraves à l'envol dudit secteur. Points forts soulignés par les séminaristes : l'existence de textes réglemen-

taires et de ressources. Les défaillances relevées concernent cependant le manque de structures fiables de contrôle des médicaments et l'absence d'une direction centrale pouvant assurer la gestion du secteur privé.

Non au traitement gratuit du paludisme !

Ils ont en outre dénoncé à l'unanimité la mesure gouvernementale exigeant le traitement gratuit du paludisme au bé-

néfice des enfants de 0 à 15 ans et des femmes enceintes.

Parlant des perspectives, le secteur privé de la santé projette son extension dans le milieu rural, la mise en place de la couverture universelle, ainsi que la création d'un laboratoire de qualité.

L'atelier sur le dialogue public-privé, financé par la Banque mondiale, a été clôturé par le directeur général de la Santé, le professeur Alexis Elira Dokékias.

Firmin Oyé

APPEL A CANDIDATURE

L'ambassade de la République Fédérale du Nigeria à Brazzaville, invite les entrepreneurs à soumissionner leurs candidatures pour les travaux de construction de tout ce qui est énuméré ci - après, en vue d'achever la construction de la chancellerie sise au N° 1, avenue Auxence Ickonga, Brazzaville.

- Fournitures de sécurité
- Le pavement dans toute la chancellerie
- Le drainage
- Le Contrôle d'érosion
- L'examen de la toiture de la chancellerie et de la résidence.
- Le système interphone au niveau de la chancellerie et de la résidence.

L'appel d'offres durera deux (2) semaines à compter de sa date de publication. Ainsi tous les soumissionnaires sont priés de respecter le délai sachant que toute soumission au delà de cette date sera rejetée.

En outre, les demandes doivent être envoyées/ déposées sous-pli fermé à l'ambassade.

E.J. Ifenkwe
Chef de la Chancellerie
Pour : L'Ambassadrice.

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et
 Réassurances du
 Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
 1973 - 2013



40 ans d'Assurance
 d'Expérience
 d'Investissements
 dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

COOPÉRATION HUMANITAIRE

Le Rotary s'engage à recycler des lits défectueux du CHU

Dès qu'ils seront recyclés, on les remettra au centre de santé intégré (CSI) d'Onguia dans la sous-préfecture d'Okoyo (Département de la Cuvette-Ouest), pour répondre à des besoins pressants.

« Nous sommes venus enlever des lits usagés que le centre hospitalier universitaire (CHU) a bien voulu mettre à notre disposition suite à notre demande formulée en 2012. Nous avons constaté que le CSI d'Onguia, installé dans un bâtiment construit par le conseil départemental, était dépourvu de tout matériel médical. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement à cette époque de monter un projet pour aider le CSI. Aujourd'hui, nous sommes heureux de l'aboutissement de cette procédure enclenchée depuis plus de sept mois. Le

CHU a compris la nécessité de nous aider dans cette opération », a déclaré Nestor Oyoukou, chargé du projet. En effet, vu de l'extérieur, le CSI d'Onguia présente une belle image. Pourtant la situation intérieure de ce centre reste déplorable. D'où l'engagement spontané pris par cette ONG humanitaire de l'équiper en matériel médical. Et dans le cadre de la



Quelques membres de Rotary présents lors de l'opération

autres CSI. Au-delà des lits, le Rotary entend apporter d'autres accessoires ainsi que de médicaments pour mieux satisfaire les attentes du personnel et des populations.

Rappelons qu'outre cette opération, le CHU est en train de recycler ses propres lits pour les replacer dans les chambres.

Bruno Okokana

MALI

Les arabes et les groupes d'auto-défense du nord adhèrent à l'accord de Ouagadougou

Ils ont affirmé mardi qu'ils adhèrent à l'accord signé à Ouagadougou entre le gouvernement malien et les groupes armés rebelles touareg du nord du Mali.

Le gouvernement malien et les groupes rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCA), ont signé mardi à Ouagadougou un accord dit accord préliminaire pour la tenue de l'élection présidentielle du 28 juillet prochain. Les groupes armés à savoir la Coordination des Mouvements et forces patriotes de résistances (CMFPR), et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), ont affirmé qu'ils « adhèrent au présent accord sans condition ». Cependant, le porte-parole de ces groupes (la CMFPR et le MAA), Me Harouna Toureh, a précisé : « nous avons déclaré que nous adhé-

rons solennellement sans condition certes à condition que "si les groupes armés indépendantistes et terroristes du nord (le MNLA et le HCA, sans les nommer) déposent les armes ». « Nous sommes des groupes d'auto-défenses ou groupes armés sédentaires du nord, non terroristes et non indépendantistes », a expliqué Me Toureh.

Le Médiateur de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CÉ-DEAO), le président Blaise Compaoré du Burkina Faso, a salué l'adhésion de ces deux groupes armés à l'accord, et déclaré « cela ne peut que nous faire espérer ». Le document attestant leur adhésion a été signé par Me Harouna Toureh de la CMFPR et Ahmed Ould Sidi Mohamed du MAA.

Xinhua

ÉNERGIE

Barcelone accueille le Forum africain de l'énergie 2013

Dans le cadre de ces assises, ouvertes le 18 juin, en Espagne, Schneider (société figurant au palmarès Fortune Global 500 et chef de file dans le secteur de la gestion de l'énergie), a fait savoir qu'elle s'engageait pour une énergie plus intelligente en Afrique.

« Le défi consiste non seulement à produire plus d'électricité, mais aussi à générer une énergie intelligente afin de permettre une croissance intelligente en Afrique. Les solutions de Schneider Electric visent à accroître la quantité d'électricité disponible en Afrique avec des investissements limités », a déclaré Mohammed Saad, président de Schneider Electric en Afrique.

À en croire l'ONU-Habitat, la population urbaine d'Afrique augmentera pour atteindre 1 milliard d'habitants d'ici à 2040 et 1, 23 milliard d'ici à 2050, date à laquelle 60% de l'ensemble de la population africaine vivra en ville. Alors que la croissance africaine sera principalement portée par les villes nouvelles et existantes, l'électricité sera un facteur essentiel pour soutenir l'urbanisation et la croissance sur le continent.

« En modernisant le réseau existant, en développant les énergies renouvelables, en exploitant l'immense potentiel solaire dont l'Afrique bénéficie chaque jour, et en aidant les sociétés, les industries et les autorités publiques à accroître leur efficacité énergétique, l'approche Smart Cities offre des résultats à court terme, visibles, mesurables et à faibles investis-

sements dont les villes ont besoin », a ajouté Mohammed Saad. Il espère qu'avec la solution Smart Cities (Villes intelligentes), sa société réunit les technologies nécessaires pour améliorer l'efficacité des systèmes urbains et fournir une « efficacité urbaine ».

La solution Smart Cities permet de réaliser jusqu'à 30% d'économies d'énergie, de réduire de 15% les pertes d'eau et de diminuer de 20% les temps de déplacement et retards dus à la circulation, et offre des avantages sociaux et économiques importants.

Pour le président de Schneider Electric International, Jean-Marc Darboux, les prestations de sa société peuvent entraîner effectivement un changement remarquable sur le continent en matière d'électricité : « En tant que chef de file du marché dans les domaines de la gestion de l'énergie et des énergies renouvelables, Schneider Electric est la seule société capable de proposer une solution complète pour produire une énergie intelligente permettant de générer une croissance intelligente en Afrique. »

Notons que le Forum africain de l'énergie est le lieu de rencontre annuel où des acteurs mondiaux du secteur de l'énergie se réunissent aux côtés de gouvernements africains, de sociétés de services publics et d'organismes de réglementation pour engager le dialogue dans le but de faire progresser ensemble le développement du secteur énergétique africain.

Nestor N'Gampoula

AIRFRANCE

Délégation en République du Congo

VACANCE DE POSTE AIR FRANCE

Intitulé du poste : Agent commercial en front line.

Direction : Commerciale

Contrat : 6 mois - A durée déterminée

Aperçu général :

Contribuer par ses ventes au développement du chiffre d'affaires de la délégation locale Air France en assurant la promotion des produits et services Air France - KLM, en fidélisant la clientèle, en respectant les signatures de services, les règles et les procédures de la compagnie Air France - KLM.

Périmètre de l'emploi :

- Ventes en agence sur titres d'Air France pour tout transport Air France et autres compagnies partenaires.
- Ventes des produits complémentaires.
- Promotion des produits de fidélisation Flying Blue, Blue Biz.

Principales activités :

- Traiter les demandes des clients.
- Assurer la vente et l'après-vente.

Qualifications académiques ou techniques :

- Etre âgé de 20 à 35 ans.
- Diplôme universitaire en gestion commerciale ou d'entreprise, en marketing, en communication d'entreprise, minimum Bac + 2 ou équivalent.
- Expérience commerciale souhaitable dans le transport aérien (accueil, émission et après-vente).
- Compétences : orientation commerciale, orientation client, orientation qualité, travail en équipe, initiative, capacité d'analyse.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Bonnes connaissances en anglais

Pièces à fournir : Lettre de motivation + CV

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Le 26 juin 2013 à 12 h 00 - Agence Air France en face de Casino.

Fait à Brazzaville, le 14 juin 2013.

Louis VERGEON
Délégué Local en République du Congo
AIRFRANCE / Le Délégué
Délégué en République du Congo
BZV - DU

BP 16 - Avenue Amilcar Cabral Brazzaville Tél. : 00 242 22 281 00 35
Société Air France, société anonyme au capital de 1 901 231 625 Euros.
420 495 178 RCS Bobigny
Siège social : 45, rue de Paris 95747 Roissy CDG cedex
www.airfrance.com

AIRFRANCE KLM



Coup d'envoi de la troisième saison du tournoi Airtel Jeunes talents

Brazzaville le 31 Mai 2013, Airtel a annoncé à l'hôtel Olympic Palace le lancement de la troisième édition du tournoi Airtel Jeunes Talents en présence du représentant du ministre des sports et de l'éducation physique et des responsables de la ligue des jeunes de football.

Cette initiative vise à identifier et à former des jeunes talents du football africain de demain afin de les révéler au grand public et en leur donnant ainsi l'occasion de se faire remarquer par des clubs professionnels ou des recruteurs.

Le tournoi qui réunira 24 équipes constituées de joueurs de moins de 17 ans dont 16 équipes masculines et 8 féminines, se déroulera à Brazzaville et à Pointe-Noire de Juillet à Septembre 2013. Dès maintenant, les équipes sont invitées à s'inscrire auprès de la ligue des jeunes de football afin d'avoir la chance de participer au tournoi.

A l'issue du tournoi, les équipes championnes masculine et féminine participeront en septembre au tournoi inter-nations à Lagos au Nigeria et, qui

sement de Samsung permettra de détecter les jeunes qui ont du potentiel, et nous sommes fiers d'être associés à une telle initiative. »

Selon Monsieur SIDIBE Izouma, « l'investissement de Samsung démontre la vision avant-gardiste du géant de l'électronique car l'argent investi va avoir un impact positif sur l'ensemble du football africain. Un bon nombre de joueurs qui ont participé au tournoi Airtel Jeunes Talents ont intégré l'équipe nationale de leur pays par la suite. », affirme-t-il.

Airtel a investi beaucoup de ressources dans le projet Airtel Jeunes Talents car le football a démontré, au fil des ans, qu'il peut aider les jeunes défavorisés à sortir de la pauvreté.

Airtel prône l'égalité des chances : le tournoi permet donc aux filles et aux garçons de participer. Afin de s'assurer que les fans à travers le continent aient la possibilité de voir les dribbles éblouissants des jeunes talents africains, Airtel a signé des contrats de diffusion avec SuperSport et Canal Plus. Pour plus d'informations, consultez notre site web (www.airtel-football.com)



Une vue d'ensemble des participants



Directeur Marketing SIDIBE Izouma

réunira 17 pays dans les quels Airtel opère. Les meilleurs talents de ce tournoi participeront ensuite à un camp de formation en République Démocratique du Congo sous la supervision des entraîneurs du Club mythique Anglais, Manchester United, partenaire du projet Airtel jeunes talents depuis sa première édition.

Parlant du tournoi Airtel Jeunes Talents au niveau continental, Monsieur Izouma SIDIBE, Directeur Marketing d'Airtel Congo, a déclaré ce qui suit : « L'an dernier, le tournoi a été un succès retentissant. Le taux de participation a connu une croissance de 65% (passage de 11 000 à 18 000 équipes). Ces statistiques démontrent clairement que nous sommes sur la bonne voie et nous avons hâte d'entamer la nouvelle aventure. »

Cette saison, le groupe Airtel a signé un partenariat de sponsoring avec Samsung Electronics Co. Ltd. et Monsieur George Ferreira, Directeur Général de Samsung Electronics Afrique, a déclaré : « Nos jeunes ont le potentiel pour être les fers de lance du développement de l'Afrique, à condition qu'un investissement approprié dans le capital humain soit fait. L'investis-

ou notre site mobile (www.airtel-football.mobi), ou encore notre page Facebook ([facebook.com / airtelfootball](https://facebook.com/airtelfootball)).

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 269 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de mars 2013. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com

FLUX FINANCIERS ILLICITES

Lusaka a réuni le haut niveau du panel africain

La rencontre, conduite par l'ex-président sud-africain, Thabo Mbeki, a eu lieu les 17 et 18 juin à Lusaka, en Zambie.

Les flux financiers illicites constituent, entre autres, des transactions commerciales, ni comptabilisées ni documentées, ainsi que des activités criminelles caractérisées par des mauvaises pratiques. Ce sont par exemple la surfacturation des prix, les évasions fiscales et les fausses déclarations facilitées par à peu près soixante paradis fiscaux internationaux et juridictions secrètes qui facilitent la création et l'opérationnalisation des fonds de sociétés déguisées, compagnies-écrans, comptes anonymes et fausses fondations de charité. D'autres techniques utilisées comprennent le blanchiment d'argent, le transfert de fonds et la corruption.

Le problème des flux financiers illicites est un fléau qui touche le monde entier. Bien qu'il soit un problème global, son impact sur le continent est massif en ce sens que les flux financiers illicites constituent une menace sérieuse pour la gouvernance de l'Afrique et son développement économique. En effet, des évidences indiquent que l'Afrique a perdu plus de 854 milliards de dollars au titre des flux financiers illicites entre 1970 et 2008, correspondant à une moyenne annuelle de presque 22 milliards. La tendance a été à la hausse à travers le temps et spécialement durant la dernière décennie, avec une moyenne annuelle de flux financiers illicites de 50 milliards de dollars entre 2000 et 2008.

D'après des experts, ces estimations peuvent être loin de la réalité dans la mesure où ils excluent d'autres formes de flux financiers illicites résultant de fraudes et tricheries sur les prix de services. Le niveau des flux financiers illicites quittant l'Afrique dépasse l'aide publique au développement, qui a atteint le niveau de 46,1 milliards en 2012.

Parmi les effets de ces flux, la saignée des réserves en devises étrangères, des pertes sur la levée de taxes, la réduction des flux d'investissement et l'aggravation de la pauvreté. De tels flux affaiblissent les lois, découragent le commerce et dépriment les conditions macroéconomiques.

Thabo Mbeki a eu des entretiens avec le président Michael Sata pour renforcer le dialogue et le discours politique sur la question. Plus d'une soixantaine de délégués comprenant des acteurs clés en provenance d'Afrique de l'Est et australe ont pris part à cette consultation régionale. Des consultations similaires ont déjà été menées au Kenya, en Tunisie, au Liberia et au Nigeria.

Rappelons que le panel de haut niveau sur les flux financiers illicites en Afrique, établi par la Commission économique pour l'Afrique et l'Union africaine, a été inauguré en février 2012 pour résoudre la question inquiétante des flux financiers illicites sortant d'Afrique, estimés à 50 milliards de dollars annuellement. Le panel est dirigé par l'ancien président de l'Afrique du Sud et comprend neuf autres personnalités issues du continent africain et de l'extérieur.

Nestor N'Gampoula

CONGO/RWANDA

Le Rwanda demande à ses réfugiés du Congo de rentrer au pays

La ministre rwandaise en charge de la gestion des catastrophes et des réfugiés a lancé cet appel le 18 juin au cours d'une conférence de presse animée à l'issue de la réunion bilatérale Congo-Rwanda. Cette réunion a examiné la clause de cessation du statut de réfugié des ressortissants de son pays au Congo.

« Toutes les dispositions sur le plan politique, juridique, économique et social ont été prises par le gouvernement de la République du Rwanda pour garantir et faciliter le retour de tous les réfugiés rwandais vivant en République du Congo », a assuré Séraphine Moukantabana. Elle a ajouté que des passeports et autres titres de voyage allaient être attribués à tout candidat au rapatriement. Et la ministre de poursuivre : « Nos compatriotes qui se sont réfugiés ici peuvent regagner leur pays sans s'inquiéter pour leur vie. La garantie que je peux leur donner concernant les conditions d'accueil, de sécurité, voire de paix c'est que le Rwanda a déjà rapatrié plus de 3,5 millions de personnes réfugiées dans d'autres pays. Elles sont là, réintégrées dans leurs activités. L'exemple le plus récent est celui de nombreux réfugiés rwandais qui étaient au Congo et qui sont rentrés chez eux. Les conditions de sécurité qui leur ont été accordées sont garanties à leurs semblables restés au Congo. » Tout en espérant que son appel sera entendu et que les ressortissants de son pays vont abandonner le statut de réfugié, la ministre a demandé à ces derniers de croire en la volonté affichée par le gouvernement rwandais de les voir tous revenir sur leur terre natale :

« Moi-même, j'ai été réfugiée et je sais ce que je dis. Je ne dis pas que tout le monde rentrera pour devenir ministre, mais pour rentrer dans sa dignité afin d'apporter sa pierre à l'édifice national. »

La ministre a néanmoins reconnu que certaines personnes ne voulaient pas opter pour le retour pour des raisons économiques ou parce qu'elles veulent d'abord solliciter des documents de voyage. Quant à ceux qui crai-

la mise en œuvre de la clause de cessation du statut de réfugié des ressortissants rwandais vivant au Congo a été l'occasion pour le gouvernement congolais de rappeler à la partie rwandaise qu'il retirera le 30 juin ce statut aux 8 404 Rwandais restés au Congo sur un total de 12 000 réfugiés arrivés en 1997.

Cette décision intervient après des campagnes d'information et de sensibilisation menées à l'encontre des réfugiés, des autorités



Séraphine Moukantabana

gent de retourner parce qu'ils sont poursuivis pour « leur implication active » dans le génocide rwandais de 1994, Séraphine Moukantabana a rappelé que le Congo était signataire de conventions internationales et ne pouvait à ce titre « cautionner les gens en fuite de justice ».

« Tout le monde n'est pas poursuivi par la justice, mais chacun en son âme et conscience sait comment il s'est comporté pendant la période du génocide », a-t-elle relevé.

Le Congo va retirer le statut de réfugiés à 8 404 Rwandais

La rencontre de Brazzaville sur

locales administratives et de la force publique. Ils ont été éduqués sur les trois options au libre choix des réfugiés : le rapatriement volontaire, l'intégration locale ou la demande d'exemption à la clause de cessation du statut de réfugié.

Notons que la délégation congolaise était représentée à la réunion bilatérale Congo-Rwanda par les ministres Basile Ikouébé des Affaires étrangères et de la coopération, Charles Richard Mondjo en charge de la Défense nationale et Émilienne Raoul des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

Nestor N'Gampoula



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



296.000 TTC

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD-Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery









Annnonce : Responsable Solution logistiques BZV
« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC)
recherche pour son client, dans le transit, un
Manager Solutions Logistiques « Maritimes et Aériennes »

Au sein de l'Agence de Brazzaville, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle des secteurs Maritimes et Aériens, de :

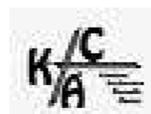
- Organiser et coordonner l'activité des départements maritimes et aériens,
- Manager les équipes opérationnelles, renforcer et développer leurs compétences,
- Gérer la relation client complète
- Conduire les négociations tarifaires de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- contrôler la facturation
- optimiser les relations et flux avec les autorités douanières,
- Assurer le reporting auprès du Directeur d'Agence de Brazzaville

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience de management d'équipe « solution logistique » réussie de 5 à 10 ans. Manager leader, intègre, bon gestionnaire, organisé et rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne d'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf),
uniquement par mail sous la réf n° Web MSLbz/20 juin/2013/ABL,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »



Annnonce : Responsable Solution logistiques BZV
« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC)
recherche pour son client, dans le transit, un
Responsable Solutions Logistiques « Maritimes »

Au sein de l'Agence de Brazzaville, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle des secteurs Maritimes de :

- Organiser l'activité du département,
- Manager l'équipe opérationnelle, renforcer et développer ses compétences,
- Gérer la relation client complète (hors négociation tarifaire), de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Savoir représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- Vérifier et mettre à jour la facturation
- Assurer le reporting auprès du directeur Manager Solutions logistiques

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans le domaine. Intègre, bon gestionnaire, organisé rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne d'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles et managériales.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf),
uniquement par mail sous la réf n° Web/RSLM/2013/ABL,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »



« Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour son client, important groupe mondial dans le transit, son
Responsable Solutions Logistiques « Maritime »

Au sein de la direction Transit (Solutions logistiques), basé à Pointe Noire, vous serez chargé, pour la partie opérationnelle du secteur Maritime de :

- Organiser l'activité du département,
- Manager l'équipe opérationnelle, renforcer et développer ses compétences,
- Gérer la relation client complète (hors négociation tarifaire), de l'ouverture du dossier au paiement de la prestation, dans le respect des procédures et standards du groupe (ouverture dossier, suivi avec les douanes, livraison, facturation, recouvrement si besoin)
- Savoir représenter les intérêts du groupe et du client dans le suivi et la gestion des dossiers, par un contrôle du risque optimisé.
- Renforcer la qualité du service rendu, et la performance des équipes,
- Vérifier et mettre à jour la facturation
- Assurer le reporting auprès du directeur Transit

Nous recherchons un candidat congolais, de formation supérieure qui justifie d'une expérience réussie de 5 à 10 ans dans le domaine. Intègre, bon gestionnaire, organisé rigoureux, il connaît parfaitement l'environnement douanier du pays et sait résister à la pression tant interne d'externe. Nous cherchons un expert des techniques de transit, soucieux du contrôle des risques et de la satisfaction du client, développant de grandes qualités relationnelles et managériales.

Envoyez votre candidature

(CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf),
uniquement par mail sous la réf n° PE/RSLM/2013/ABL,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 25 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus. »

Appel à Projet pour la création du Centre Médical Interprofessionnel de l'Aéroport de Brazzaville

Dans le cadre de leur développement commercial, les Aéroports du Congo lancent un appel à projet pour la mise en place d'un Centre Médical Interprofessionnel dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Son activité répondra aux principes directeurs suivants :

- disposer d'une offre de santé sur site pour les passagers, leurs accompagnants et les salariés des entreprises intervenant dans l'Aéroport ;
- contribuer aux plans de secours dans le cadre du plan d'urgence de l'Aéroport ;
- disposer d'une capacité sécurisée de transit des patients pour les évacuations sanitaires (EVASAN) ;
- renforcer l'attractivité de l'Aéroport de Brazzaville Maya-Maya auprès des compagnies aériennes intéressées à desservir cette destination.

Les missions prioritaires du centre médical sont:

- le soin de premiers secours (y compris les problèmes cardiovasculaires) pour les passagers, leurs accompagnants et les travailleurs de la zone aéroportuaire ;
- la disponibilité d'une offre de santé de proximité pour les personnes travaillant à l'aéroport ;
- le support médical dans le cadre du plan d'urgence.

Sa zone d'implantation sera dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Condition de retrait du dossier :

Les entreprises intéressées sont invitées à venir retirer le dossier de consultation entre le lundi 17 juin et le vendredi 28 juin 2013 au siège social d'AERCO sis dans la Nouvelle Aérogare de Brazzaville Maya-Maya (contact au 06.909.25.25).

Les conditions de retrait sont le versement d'une caution de 2 000 000 F CFA qui sera remboursée en cas de remise du dossier projet complet avant la date indiquée.

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leur proposition à AERCO au plus tard le 26 juillet 2013.

Toutes les questions devront parvenir à AERCO avant le 12 juillet 2013.

PIERRETTE ADAMS

Quand Septième jour rime avec le septième album

Révélee en 1994 grâce à son premier album, *Journal intime*, Pierrette Adams a, depuis, fait un parcours hors pair.

Ce septième opus, intitulé *Septième Jour*, comporte onze titres : *Mère Z*, *Mon paradis c'est toi*, *Kapwepwe Menu*, *Septième Jour*, *Pas possible Mati*, *Quelle affaire*, *Fétiche Mpongo*, *Monama Elima*, *Une chanson d'amour*, *Massikini*, alliant afro-zouk, style par lequel elle se caractérise désormais, et rumba ndombolo à la manière de Pierrette Adams.

« En général, dans mes albums je parle d'amour. C'est le thème qui parle le plus aux gens, c'est un sentiment que toute personne a eu au moins une fois dans sa vie. Ce qui explique le titre phare de cet album, *Mon paradis c'est toi*. » Elle a chanté en français, lingala et aussi en capverdien. Dans *Septième Jour*, un hommage est rendu aux femmes, particulièrement à celles qui ont quitté ce monde à travers *Fétiche Mpongo*, un duo de Pierrette Adams et d'une fille de Mpongo Love sur une reprise d'un morceau de la chanteuse du Congo démocratique.

Septième Jour a été préparé pendant deux ans grâce à la complicité de Boncana Maïga, qui collabore avec Pierrette Adams depuis son premier album : « Je tenais à faire cet album avec lui, j'ai dû l'at-

tendre deux ans. Il était très occupé. Voilà pourquoi la réalisation de l'album a pris tant de temps. »

Pour cette artiste accomplie, avoir sorti sept albums est une satisfaction. Elle s'inscrit dans la continuité et continuera à chanter tant qu'elle le pourra.

Pierrette Adams estime que le *Fespam*, où elle a déjà participé, à la moitié de ses éditions et pour lequel elle a fait une prestation hors pair au lancement international à Pretoria, est une porte et un tremplin pour tous les artistes : « Je me sens bien, car un festival nous permet de rencontrer d'autres artistes et nous permet de nous faire connaître davantage et de retrouver notre public. Il y a beaucoup d'avantages à se produire au *Fespam*. »

Septième Jour vient après *Coma* profond en 2007, *Anesthésie* en 2003, *Absolument* en 2000, *Je vous salue Marie* en 1999, *Mal de mère* en 1996, *Journal intime* en 1994.

Cette hôtesse de l'air de carrière, arrivée par hasard dans la musique, en est à son septième album : « Si c'était à refaire, je le referais, mais j'avoue que j'ai eu beaucoup de chance. J'ai été entourée des bonnes personnes au bon moment. »

Désirée-Hermione Ngoma

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Journée culturelle de Bayardelle

C'est sur le thème « Université, une vision pour le développement » que s'est tenue, devant une pléiade d'étudiants, la quatrième journée culturelle de Bayardelle, le 15 juin dans l'enceinte de la faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH).



Les étudiants exécutant des danses

Cette journée culturelle a lieu chaque année au mois de juin et obéit au programme d'activités de cet établissement universitaire. En effet, à la FLSH, la dimension artistique est tout à fait indispensable, et la reconfiguration des programmes de cette faculté prévoit d'introduire ce module, car l'art est une préoccupation académique de la faculté.

La quatrième édition de la journée culturelle a été animée par plusieurs groupes réunis au sein de la compagnie culturelle de Bayardelle (CCB). Au programme théâtre, poésie, slam, contes, musique, danse, rap, one-man-show... La pièce de théâtre relatant l'his-

toire de la Grèce antique a été sans nul doute l'un des moments forts de cette journée. Très ému, le vice-doyen de la faculté, a invité les étudiants à intégrer la culture dans leurs préoccupations. Il a dit l'engagement de l'établissement de faire jouer la compagnie CCB à l'Institut français du Congo : « Je vous assure que vous êtes des jeunes talentueux. Sans mettreur en scène, vous avez réalisé quelque chose de grandiose. Une bonne prestation théâtrale. La cinquième édition sera organisée en soirée et nous inviterons les autorités ministérielles et le recteur. »

Pour Dieudonné Tsokini, doyen

de la FLSH, son établissement ne fait qu'exécuter le programme initié et adopté par le conseil d'établissement qui avait établi qu'à la fin de l'année, les étudiants et les enseignants se retrouvent pour célébrer la journée culturelle avant les examens.

Enfin, le doyen de la FLSH a évoqué l'idée caressée par les instances de l'université Marien-Ngouabi de mettre en place un orchestre.

La journée s'est achevée par une parade de danses des étudiants sous le regard admiratif des responsables de l'établissement de Bayardelle.

Bruno Okokana

Congo Génie Climatique

PROMOTION !!!

Entretien de Votre Clim De Voiture

- * Nettoyage du Circuit de la Climatisation
- * Nettoyage des Filtres
- * Recharge de ka Climatisation
- * Désinfection de la voiture avec un Bactéricide et un Fongicide
- * Conseil sur l'utilisation de votre Climatisation
- * Diagnostic Panne Climatisation

A partir de 35000F CFA seulement !!
Tel : 06 945 99 36

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.S.A

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

HAKUNA MATATA!

WWW.AGCCONGO.COM

Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

flyeair
Bienvenue chez vous.

www.flyeair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyeair.com

BANDUNDU

L'absence de l'autorité de l'État fait des victimes à Bolobo

Une milice privée active dans cette partie de la province pointée comme auteure de cas de viol de trois femmes et d'autres abus sur la population.

Une tribune organisée, le 18 juin, par la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) a permis à un groupe de trois femmes et deux hommes ressortissants de la localité d'Etebe, territoire de Bolobo, dans le Bandundu, de dénoncer le viol et autres abus dont elles avaient été victimes de la part d'une milice entretenue par un certain Cyprien Bongubu Ngamwe.

Dans leur récit, ils ont tous noté qu'ils ont été appréhendés le 25 mai, alors qu'ils entreprenaient un voyage à pieds pour des soins médicaux vers la localité de Nko. Arrivés à la hauteur de la rivière Mbali, ils ont été interceptés par un groupe d'une trentaine de personnes déguisées et armées de machettes, couteaux, lance flèches, fu-



Les victimes et les responsables de la VSV devant la presse

sils calibre douze, etc. Ces dernières se seraient faites identifiées comme appartenant à la milice de Cyprien Bongubu de qui elles ont reçu l'ordre d'empêcher à quiconque de traverser la forêt pour rejoindre Nko, voire de tuer. Ces inciviques ont brutalement procédé à l'extorsion de

tous les effets personnels trouvés en possession de leurs victimes, avant de se livrer cruellement à des menaces avec armes. « Sur ces entrefaites, quelques membres de la milice se seraient repartis en trois groupes et ont procédé au viol massif de trois femmes, soit plus

ou moins sept miliciens par femme », a souligné la VSV s'appuyant sur les déclarations des victimes. Les victimes masculines ont, elles, soutenu qu'elles ont fait l'objet des traitements cruels, inhumains et dégradants.

Des plaintes sans suite

Ce qui soutient plus les affirmations sur l'absence de l'autorité de l'État est la passivité de la police, de l'administrateur du district (ADD) et de la justice devant ces faits portés à leur connaissance par les victimes et des notables de ce coin.

En effet, deux notables de cette localité, John Kansawu et Sylva Moyami, qui ont accompagné ces victimes, ont admis qu'ils ont officiellement saisi l'ADD, la police et la justice du coin en vue de poursuivre le chef de cette milice et ses membres. Mais, jusqu'au moment où ces faits ont été portés devant la VSV et la presse, aucune

réaction n'avait été enregistrée de leur part. « Les plaintes en bonne et due forme ont été déposées. Mais Cyprien Bongubu continue à circuler librement et les membres de sa milice poursuivent des actes de terreur dans ce coin », ont admis ces notables.

Devant la gravité de ces faits révélés, la VSV a recommandé aux autorités de diligenter une enquête indépendante dans cette localité en vue de faire la lumière et d'établir les responsabilités. Ce qui permettra, selon l'ONG, de sanctionner les coupables, les commanditaires et exécutants, conformément à la loi. Cette association a également plaidé pour l'indemnisation des victimes et la mise hors d'état de nuire de tous les groupes d'inciviques qui sèment la désolation et entretiennent l'insécurité au sein de la population de Nko et sur toute l'étendue du pays.

Lucien Dianzenza

DIPLOMATIE

Relations tendues entre Kinshasa et New Delhi

Le gouvernement exige la libération immédiate et sans condition des vingt et un étudiants congolais arrêtés, le 15 juin, par la police indienne à Jalabar-Penjab.

Les relations diplomatiques entre la RDC et l'Inde semblent avoir pris un sacré coup depuis le samedi dernier. À la base de cette situation, l'arrestation en cascade des étudiants congolais résidant dans la ville nordique de Jalabar-Penjab par la police indienne. Kinshasa a vite fait de réagir après avoir été mis au faite des dites arrestations. Hier au centre-ville de Kinshasa, les magasins tenus par les indiens sont restés fermés toute la journée. La peur des représailles, ou mieux, de voir leurs échoppes être pillées a gagné les esprits de beaucoup d'entre eux. Des Congolais en furie s'en prenaient vertement à tous les Indiens qui se trouvaient sur leur trajectoire. Les forces de l'ordre étaient mises à contribution pour éviter le pire.

On ne saura peut-être pas grand-chose de ce qui s'est réellement passé ce jour-là à Jalabar-Penjab par rapport à la restitution controversée des faits. La version des autorités policières indiennes contredit celle des incriminés. Accusés d'avoir profanés des lieux de culte et violé des indiennes, une vingtaine d'étudiants congolais ont été arrêtés et emprisonnés, rapportent des sources diplomatiques à Kinshasa. Ces mêmes sources indiquent que les incriminés avaient été violentés lors de leur arrestation, certains d'entre eux auraient été tabassés jusqu'à l'agonie. Juste quelques soins superficiels leur auraient été administrés. Cette version est cependant aux antipodes de celle défendue par la communauté estudiantine congolaise en Inde. D'après une source sur place, tout serait partie d'une bastonnade dont aurait été l'objet un africain de la part d'un groupe d'indiens. Témoins de cette scène aux senteurs xénophobes, les étu-

dants congolais ont décidé d'alerter la police en vue de secourir l'infortuné.

À l'arrivée de la police, les Indiens coupables ont dû déformer les faits en arguant que c'était plutôt les étudiants congolais qui avaient perturbé l'ordre public. Ils auraient chargé gratuitement les jeunes Congolais de plusieurs griefs dont le port d'armes, la profanation des dieux indiens et le viol des filles indiennes. Sans procéder à une quelconque investigation afin de se forger une conviction par rapport à ces allégations, la police indienne est passée à l'acte en procédant aux arrestations des jeunes Congolais amenés manu militari vers des lieux de détention.

Ce fait insolite a mis en mal les relations diplomatiques entre Kinshasa et New Delhi. Le gouvernement congolais est monté au créneau pour exiger la libération immédiate et sans condition de ses compatriotes en détention. Ils devront, de l'avis de l'exécutif national, subir un contrôle médical devant certifier leur état de santé. Des poursuites devront également être engagées contre les auteurs de l'acte d'agression perpétrée contre le sujet africain lequel est à la base de la polémique actuelle. À cela s'ajoute l'exigence faite à New Delhi de dédommager les étudiants ayant perdu leurs biens lors de ces incidents et de présenter des excuses officielles au gouvernement de la RDC. Comme si cela ne suffisait pas, l'ambassadeur indien à Kinshasa Sem Manohar Ram a été convoqué par son homologue congolais qui lui a transmis une lettre de protestation. L'ambassadeur indien en RDC dit avoir pris bonne note et a promis de transmettre la note verbale de protestation à son gouvernement. En attendant que cette affaire soit tirée au clair, la tension est déjà perceptible dans les deux capitales pourtant en si bons termes il y a peu de temps.

Alain Diasso

PATRIMOINE MONDIAL

Plaidoyer pour l'annulation des permis pétroliers dans les Virunga

Le Comité du patrimoine mondial pense que l'exploration pétrolière est incompatible avec l'esprit de la Convention.

L'organisme international qui supervise les sites du patrimoine mondial de l'Unesco, le Comité du patrimoine mondial, a sollicité, le 18 juin, l'annulation des permis d'exploration pétrolière dans le parc national des Virunga. Cette structure, qui décide notamment de l'inscription des sites sur la liste du patrimoine mondial en péril, a fait part de sa profonde préoccupation concernant le déclassement potentiel du parc et la possible modification des lois de la RDC afin de permettre aux concessions pétrolières, couvrant 85 % du parc des Virunga, d'être exploitées.

Cette intervention du Comité du patrimoine mondial est soutenue par les réactions des ONG travaillant dans le domaine de l'environnement. Ces organisations de conservation alertent, en effet, sur la perte potentielle du statut de patrimoine mondial en cas d'exploration pétrolière, et la mise en péril des espèces rares et des moyens de subsistance des communautés locales. « Le parc national des Virunga est le dernier endroit au monde où l'on devrait chercher du pétrole », a notamment dit le responsable des politiques minières et extractives au WWF/RDC, René Ngongo.

Ces ONG ont aussi noté que « la conservation de ce parc est un enjeu mondial, Il apporte aussi des moyens de subsistance essentiels aux communautés locales ». Il serait donc, selon elles, nécessaire d'élaborer un scénario alternatif de développement, qui soit durable sur le long terme, et qui apporte



Une affiche de la lutte contre l'exploration forestière dans les Virunga

aux populations locales de réels bénéfices sans mettre en péril la survie des espèces locales.

Incompatibilité avec l'esprit de la convention

Le Comité du patrimoine mondial a également porté son attention sur les responsabilités des États parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Il a indiqué que l'exploration pétrolière est incompatible avec l'esprit de la Convention. Le Comité a notamment exhorté les gouvernements « à faire tout leur possible pour s'assurer que les sociétés minières ou pétrolières établies sur leurs territoires ne portent pas atteintes aux biens du patrimoine mondial ».

Désistements

Au cours du débat portant sur l'exploration pétrolière potentielle au sein des Virunga, un représentant de l'Estonie et membre du Comité

a souligné la responsabilité propre aux entreprises basées dans un pays signataire de la Convention du patrimoine mondial. « Les sites du patrimoine mondial ont été reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle. Nous suivons de près la situation dans les sites africains du patrimoine mondial, et notamment le parc des Virunga, et réaffirmons aujourd'hui que l'exploration pétrolière est incompatible avec l'esprit de

la Convention », a-t-il insisté. On rappelle que certains de ces permis sont détenus par la société britannique Soco International PLC et la compagnie pétrolière française Total. Suite aux interventions répétées du WWF France, le groupe Total s'est engagé officiellement, le mois dernier, à rester en dehors des limites actuelles du parc. Cette décision avait été saluée par WWF, qui a aussi noté que le groupe pétrolier français poursuit néanmoins ses activités à la périphérie du parc. Alors que Soco International PLC n'a pris, à ce jour, aucun engagement de respecter l'intégrité du parc.

Situé dans l'est de la RDC, le parc des Virunga est le plus ancien parc national d'Afrique. Ecosystème exceptionnel, sa valeur écologique incomparable a amené son inscription au patrimoine mondial par l'Unesco en 1979.

L.D

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

La RDC décidée à protéger les droits de l'enfant

Les ONG de défense des droits des enfants ont fait un plaidoyer à cette occasion. Les enfants eux-mêmes ont adressé au gouvernement un mémorandum en faveur de leur scolarité.

La Foire internationale de Kinshasa (Fikin) a servi de cadre, le 18 juin, à la cérémonie commémorative de la Journée de l'enfant africain présidée par la ministre du Genre, famille et enfant, Geneviève Inagosi. Enfants, éducateurs, parents, responsables et membres des ONG de défense des droits des enfants ont tous marqué leur présence à cet événement où les autorités ont renouvelé leur engagement en faveur de la protection des droits des enfants.

L'Union africaine a focalisé son attention sur le thème « *Lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes sur l'enfant : notre responsabilité à tous* ». En RDC, la célébration a tourné autour du thème « *Une promesse est une promesse : œuvrons pour la réalisation des droits de l'enfant* ».

Parmi les pratiques traditionnelles né-



Les encadreurs et les enfants lors de la commémoration de la Journée de l'enfant africain

fastes, la RDC dénonce la mutilation génitale faites aux filles, la remise forcée de la petite fille enceinte dans la famille de l'auteur de la grossesse, le mariage précoce allant jusqu'à la dot du fœtus, le mariage prédestiné où la fille est d'office réservée à l'homme, l'inceste où les oncles, les pères, les frères et les cousins violent leurs nièces, sœurs ou cousines,

etc. Consciente de cette situation, la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, a mis l'accent sur le mariage précoce qui est l'un des obstacles majeurs à la réalisation des rêves de nombreux enfants. L'enquête par grappes à indicateurs multiples (Mics 2010) a montré qu'une femme sur quatre de 15

à 19 ans était déjà mariée ou en union au moment de l'enquête. Aussi le mariage précoce est-il fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain, dans les ménages les plus pauvres et dans les ménages ayant un niveau d'études bas.

Malgré cela, Barbara Bentein a souligné que la RDC a réalisé des avancées significatives, lesquelles avancées permettent de puiser de l'énergie pour encore faire davantage. Il s'agit notamment du taux scolaire qui est passé de 52% en 2001 à 75% en 2010. C'est ainsi que la RDC a ratifié plusieurs instruments internationaux, à savoir la convention relative aux droits de l'enfant, la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la convention relative aux droits des personnes vivant avec handicap, la promulgation de la loi portant protection de l'enfant, etc. « *Au-delà de tous ces efforts consentis par le gouvernement, nous sommes conscients des défis encore pendants et pour lesquels nous sollicitons la mobilisation de tous les acteurs tant publics que privés, tant nationaux qu'internationaux pour*

parvenir à des résultats profitables aux enfants », a déclaré la ministre du Genre, famille et enfant, Geneviève Inagosi, qui a rassuré l'assistance que le gouvernement de la République entend s'investir davantage pour que les différents droits des enfants soient protégés. Parmi les défis à relever par la RDC, la ministre Geneviève Inagosi cite le renforcement de l'accès des enfants à l'éducation de base par la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire, l'application renforcée de la loi portant protection de l'enfant afin d'endiguer les abus justifiés par la tradition, la lutte contre l'impunité des auteurs des violences faites aux enfants ainsi que l'accès aux services sociaux de base pour mettre fin à l'usage des produits traditionnels qui ont des conséquences néfastes sur la vie des enfants. La mise en place du conseil national de l'enfant et du Parlement des enfants et l'accroissement substantiel du budget alloué au secteur de l'éducation font aussi partie des défis à relever par le gouvernement.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ PUBLIQUE

L'intégration du genre dans la lutte contre le sida au centre d'un atelier

Le séminaire qui s'est ouvert, le 18 juin, au ministère du Genre, de la famille et de l'enfant s'inscrit sur l'utilisation de l'outil d'évaluation par sexe pour la riposte nationale au VIH-sida.

Organisé par le ministère du Genre, de la famille et de l'enfant avec l'appui du programme conjoint des Nations unies sur le sida (Onusida), l'objectif de l'atelier qui met en présence des experts nationaux et internationaux dans la lutte contre le sida est celui d'appuyer des approches transformatrices dans la prise en compte de la dimension genre dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH.

Au cours de cette formation, le chargé de programme à l'Onusida, Juvénal Nshimiyimana, a présenté à l'assistance un outil capital favorisant l'intégration de la dimension genre dans la politique nationale de lutte contre le sida en RDC.

Conçu par l'Onusida, cet outil évalue la mesure dans laquelle les masculinités et les idées sur les hommes sont reconnues et traitées dans tous les

domaines et aspects de la riposte au VIH-sida. Cet outil va ainsi contribuer de manière efficace au processus du questionnement, de réflexion, de révision et de planification « *pour la riposte au VIH liée au sexe afin d'induire des changements vers une plus grande égalité entre les sexes* ».

Cet atelier se veut un cadre d'échange entre les participants sur plusieurs questions susceptibles d'améliorer leurs connaissances sur des risques et vulnérabilités du VIH dus aux violences sexuelles faites aux femmes et jeunes filles dans les provinces du Nord-Kivu et de Kinshasa.

C'est ainsi qu'à l'issue de cette formation, un réseau de leaders sera mis en place dans le domaine du genre et des violences basées sur le sexe dans les provinces susmentionnées. Ces hommes et ces femmes vont devoir sensibiliser des homosexuels sur les risques de transmission du VIH-sida, car ils constituent une population à risque.

Aline Nzuzi

TAEKWONDO

Neuf médailles congolaises à la Coupe du monde francophone

La RDC s'est distinguée en version féminine avec l'unique médaille d'or de Parker Bolili (-46 kg) et les médailles d'argent de Rosa Keleku (-49 kg), Grady Kamwanya (-62kg) et Grisse Kakesa (-74 kg).



Les taekwondo'ins congolais médaillés de la 8^e édition du Mondial francophone à Abidjan

La participation de la RDC à la 9^e édition de la Coupe du monde francophone de taekwondo a été riche en médailles. Les taekwondo'ins congolais ont remporté neuf médailles (une en or, trois en argent et cinq en bronze) au terme de la cette compétition organisée du 15 au 17 juin à la Maison des compétitions Phan Dinh Phung à Hô Chi Minh-Ville, au Vietnam.

La RDC s'est illustrée beaucoup plus dans en version féminine. Ainsi, Parker Bolili (-46kg) s'est adjugé l'or. Rose Keleku (-49kg) et Grady Kamwanya (-62kg) ont raflé chacune l'argent. L'unique médaille d'argent chez les messieurs a été obtenu par Giresse Kakesa (-74kg). Les athlètes masculins de la RDC ont gagné cinq médailles, toutes en bronze. Il s'agit de Fanfan Kikimi (-87kg), Lumu Fiston (-80 kg), Mika Kalikat (-54kg), Carolus Badiashile (-68kg) et Sagesse Abedi (-74kg). Trois athlètes n'ont pas réussi à ramener des médailles de Hô Chi Minh-

Ville, à savoir, Cédric Botalatala, Prince Mansua et Brenda Mahonza.

Les Léopards taekwondo ont donc bonifié leur participation à la 9^e édition de la Coupe du monde francophone. Car ils n'avaient remporté que six médailles à l'édition précédente de cette compétition organisée à Abidjan en Côte d'Ivoire qui avait du reste fini en tête du classement avec trois médailles en or, une en argent et deux en bronze. Cinquante et un athlètes provenant de dix-sept pays, territoires et îles francophones ont pris part à cette compétition au Vietnam, parmi eux, la France, la Belgique, le Burkina Faso, le Cambodge, le Laos, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Suisse, la RDC, le Vietnam, etc. Alors que la RDC broie du noir aux compétitions internationales dans d'autres disciplines sportives, le taekwondo congolais se gratifie par des médailles remportées dans des rencontres organisées hors du pays.

Martin Enyimo

OFFRE D'EMPLOI

Société en pleine expansion, **Franco/Africain** recrute pour le besoin de son service :

- **Huit délégués hommes et femmes âgés de plus de 23 ans**

Une bonne présentation et une bonne culture générale sont requises. Après la formation, les postulants seront conviés à visiter les institutions et sociétés privées chargées de la distribution de la « Phytothérapie ».

- **Salaire journalier ou mensuel garantis.**

*Contacts : 084 434 86 48
082 445 71 91

SYNDICAT DES FOOTBALLEURS

L'UFC fait le point des activités de 2012

Après avoir évoqué diverses activités menées au cours de l'année 2012, l'UFC a récompensé l'ancien international Kabamba Nicodème d'un trophée UFC 2012 pour l'honneur et l'animateur Thomas Yala du trophée Stade ambiance.

L'Union des footballeurs du Congo (UFC) a organisé une conférence de presse, le 17 juin, en son siège dans la commune de Kasa-Vubu à Kinshasa. Deux temps forts ont marqué cette rencontre de l'UFC, représentée par le vice-président Kamango Bate-Sele et le secrétaire général Dodo Landu, avec la presse sportive locale. Il s'est agi du rapport d'activités du premier syndicat des footballeurs de la RDC et de la remise des trophées d'honneur UFC 2012 à Kabamba Nicodème, alias serpent de rail, champion d'Afrique 1968 et du trophée UFC 2012 Stade ambiance à l'animateur Thomas Yala du Daring club Motema Pembe et de l'équipe nationale de football.

Présentant le rapport d'activités du syndicat des footballeurs congolais pour l'année 2012, le secrétaire gé-



Kamango Bate Sele et Dodo Landu, vice-président et secrétaire général de l'UFC

néral de l'UFC, Dodo Landu, a fait état des bonnes relations entre l'UFC et les instances nationales du football, notamment la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et la Ligue nationale de football (Linafoot). Il a souligné que le lobbying réussi de l'UFC ayant abouti à la révision des Règlements

généraux sportifs et du Code disciplinaire de la Fécofa. L'UFC s'est aussi impliquée pour la reconnaissance de l'équipe nationale de moins de 20 ans aile Europe, ayant conduit à la mise sur pied de la sélection nationale de moins de 15 ans. Et le syndicat des footballeurs du Congo a pourvu ces sélections de jeunes des maillots de la RDC. L'UFC, a indiqué

Dodo Landu, a aussi pris part à l'assemblée générale de la Linafoot, une participation qui confirme les bonnes relations avec cette instance. Le syndicat des footballeurs congolais a, de ce fait, signé des conventions avec la Linafoot et aussi avec la Ligue nationale de football féminin.

Litiges résolus et programme d'éducation sportive...

À propos des litiges, Dodo Landu a signifié aux journalistes que sa structure a résolu 80 % des litiges qui impliquaient des joueurs congolais. C'est le cas du litige qui a opposé le défenseur central Gladys Bokese à l'équipe de l'Étoile du Sahel de Tunisie, du litige entre l'ancien sélectionneur adjoint Otis N'Goma Kondi et l'État congolais et la Fécofa, de la discorde entre l'agent des joueurs José Ntumba et le joueur Angani, et le litige entre José Ntumba et l'attaquant Éric Bokanga. Dans le cadre du développement du bien-être et retraite du joueur, Dodo Landu a aussi mentionné le programme d'éducation sportive suivi par quelques joueurs et dirigeants en quatre sessions. Toujours dans cette optique de développement du bien-être, l'UFC a signé en 2012 un accord avec la Mutuelle neutre de Kinshasa pour la prise en charge médicale de ses affiliés. Le syndicat s'implique aussi dans la reconversion des anciens joueurs en entraîneurs de football. C'est le cas de Shabani Nonda qui va entreprendre des études grâce au partenariat entre l'Union

nationale des footballeurs professionnels de France et l'UFC, ainsi que le président de l'UFC, Jean-Claude Mukanya.

L'UFC a aussi fait don de deux cents ballons de football aux équipes de jeunes dans le cadre du soutien au projet football Bis Repetita initié par le défenseur central international belge d'origine congolaise Dedryck Boyata, prêté à Bolton Wanderes par Manchester City. L'UFC a aussi pris une part active dans les réunions de la Fifpro et le vote des footballeurs congolais pour les onze meilleurs joueurs de la Fifpro. Le syndicat s'est doté d'un site Internet. Enfin, l'UFC a organisé la première édition des Trophées UFC en 2012. Et Kamango Bate Sele et Dodo Landu ont saisi cette occasion pour remettre le trophée UFC 2012 pour l'honneur à Kabamba Nicodème, alias Serpent de rail, champion d'Afrique 1968, et du trophée UFC 2012 Stade ambiance à l'animateur Thomas Yala du Daring club Motema Pembe et de l'équipe nationale de football.

Martin Enyimo

JAZZKIFF

Que d'émotions au 7^e festival de jazz de Kinshasa

C'est ce qui aura manqué le moins le 15 juin, deuxième et dernière soirée de l'événement où Roger Biwandu et Nathalie Makoma en ont fait une belle démonstration.

Le géant show laser offert au public en début de soirée et en intermède entre les prestations des groupes qui ont agrémenté le samedi a contribué à la belle ambiance de la rue du jazz. Alors qu'il se laissait enchanter par le jeune quintette, le Transatlantic jazz, venu de Pointe-Noire, le public a été surpris par les deux prestations suivantes, la dernière soirée du Jazzkif lancée la veille n'était qu'émotions.

Le public attentif a eu droit au premier épisode alors qu'au terme du premier morceau, Roger tentait de présenter son orchestre. Ses esprits repris, le batteur, reconnu comme l'un des meilleurs de France, a enchaîné une série de morceaux à commencer par « Song of my kids », un air dédié à ses enfants, a-t-il dit, suivi de « Black Nile » et « Dindi » de John Beasley. Et c'est de manière solennelle que Roger a annoncé l'interprétation de « Human Nature », fameux titre du feu Roi de la Pop Michaël Jackson sans doute inspiré de la version initiale de Miles Davis. L'effet escompté est obtenu, le public réagit avec enthousiasme au morceau. Viennent ensuite « Bienvenue à Cenon » (en hommage au lieu de son enfance) rebaptisé pour l'occasion « Bienvenue à Kinshasa » et «



Nathalie Makoma en plein concert

Gone but not forgotten » ou partie mais pas oubliée qu'il a exécuté, a-t-il dit : « en pensant à ma grand-mère », avec des larmes dans la voix. Une émotion plus discrète cette fois.

Des sanglots distincts

Le grand trouble qui l'animait, le batteur français d'origine congolaise n'a pu le cacher. Par deux fois, au moment de présenter son groupe d'ac-

compagnement, le musicien n'a pu s'empêcher de verser quelques larmes. Des sanglots ont même été distinctement perçus un moment vu que Roger Biwandu, alias Roger Kemp, était assez proche du micro qui devait servir juste à amplifier le son de sa voix. Il avait laissé paraître tout son émoi partagé par un public qui l'a senti tout aussi vivement sachant qu'il était loin d'être feint. Celui-ci s'est as-

surément senti assez proche du musicien qui venait d'avouer qu'il goûtait là à des moments précieux avec cette première venue en RDC, la patrie de ses parents et faisait la connaissance de la famille au pays.

Vive excitation de Nathalie

Nathalie Makoma qui gagnait le podium après un troisième show laser n'a pas manqué, elle aussi, de traduire

sa grande émotion. La jeune chanteuse a plus fait preuve d'excitation que d'autre chose. Avec sa coiffure à la Tina Turner, une crinière au volume impressionnant, exubérante dans ses mouvements, elle était visiblement fière quoique impressionnée de se montrer sur son vrai jour. Elle l'a d'ailleurs dit elle-même : « J'étais très nerveuse car c'est la première fois que je joue la musique que je pratique à Kinshasa ». Son entrée faite, c'est sur le tube « I will always love you » de feu Whitney Houston que Nathalie prenait son envol sur la scène.

La chasse aux images commençait aussitôt, une vague de gens se dressait devant le podium cherchant à qui mieux mieux comment immortaliser le moment. Les mains exploratrices en quête du meilleur cliché alors que plusieurs dansaient avec bonheur et énergie. Et les applaudissements se succédaient au fil des titres à destination de la star qui risquait avec plaisir une exploration de divers styles. La belle est revenue même sur le registre gospel rappelant au public que ce fut là la musique de ses débuts. Le pop, la soul et le R'nB, elle n'en a fait qu'une bouchée, s'est laissée aller même au zouk avant de se relâcher dans la rumba avec « Six millions ya ba soucis », le tube de son duo apprécié avec Papa Wemba.

Nioni Masela

MTN CONGO

« TOYEKOLA » OU L'INTERNET ET LE LIVRE A LA PORTEE DES APPRENANTS

« Toyekola », mot lingala qui signifie « apprenons » en français, est tout un programme d'apprentissage, que la société de téléphonie mobile MTN Congo a bien voulu mettre gracieusement à la disposition et à la portée des Congolais, notamment de la jeunesse, à travers le site : www.toyekola.com, à l'occasion des « 21 Days of Y'ello Care 2013 », son programme annuel d'actions communautaires piloté pendant trois semaines, du 1er au 21 juin, par la Fondation MTN Congo.

Conçu par un jeune MTNer (agent MTN), Teddy Kikomo, avec l'appui de ses collègues, « www.toyekola.com » est une plateforme sociale d'échanges et de partage, particulièrement entre étudiants, élèves, collégiens qui pourront y échanger des épreuves et leurs corrigés, dans des domaines aussi variés que les mathématiques, les sciences physiques, la chimie, la littérature, la comptabilité, la géométrie, le droit, etc.

Sur cette plateforme en développement, sera bâti un réseau d'enseignants et d'éducateurs. Celle-ci est disponible dans le biblio-médias-bus installé au beau milieu du « Village du savoir », crée à la faveur des « 21 days of y'ello care 2013 », sur le parvis du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Ce biblio-médias-bus, propriété de l'association Marien Nguabi (une organisation non gouvernementale à caractère éducatif, humanitaire et culturel), a été entièrement aménagé à coup de millions de francs CFA par MTN Congo qui renforcé la capacité du parc informatique avec une connexion internet et y a aménagé un espace confortable de lecture. Le bus, du reste climatisé, offre toutes les conditions d'apprentissage.

« Par jour, nous recevons 50 à 100 personnes dans le bus ;

ce sont des élèves, des fonctionnaires, des étudiants qui viennent lire ou naviguer sur internet, car il y a ici un cyber et une bibliothèque. Beaucoup d'élèves que nous recevons ont du mal à s'adapter à l'outil informatique et nous souhaitons que les écoles initient leurs élèves à l'outil informatique », nous a déclaré Béranger Mbemba, 23 ans, informaticien-bibliothécaire, travailleur permanent de ce biblio-médias-bus.

« Cette initiative de MTN Congo m'a beaucoup intéressé. Cette société nous donne ici l'occasion de faire des recherches, gratuitement.

D'abord en tant qu'étudiant, c'est très important de nos jours, et surtout parce que à la fac nous ne disposons pas de telle structure », nous a avoué Thierry Mabilia, 20 ans, étudiant en 1^{ère} année de physique à la faculté des sciences.

Outre le biblio-médias-bus, la plateforme www.toyekola.com est également disponible dans le stand dédié à l'initiation à l'informatique où une quarantaine d'ordinateurs est mis à la disposition des apprenants par MTN Congo.

« Vous voyez comme moi que les enfants sont contents. Nous leur donnons plus de temps pour apprendre et faire tout ce qu'ils peuvent sur internet, particulièrement sur le

site créé par MTN, www.toyekola.com, où ils ont la possibilité de partager des idées avec des amis, plus précisément des cours avec des professeurs, et des devoirs également. Nombre de ces enfants n'ont jamais été devant un ordinateur, ni manipulé un clavier ou une souris ; mais après quelques explications ils s'en sortent bien », nous a expliqué Samy Mabika, informaticien (informatique industrielle), stagiaire à MTN.

Ravie de s'initier à l'informatique, Kotia Domba, 18 ans, élève en classe de première au lycée technique commercial 1^{er} mai, appelle les autres élèves à venir apprendre. « C'est hier que j'ai eu l'information et je suis venu. C'est vraiment intéressant, on découvre ici beaucoup de choses qu'on ne nous apprend pas à l'école. J'invite ceux qui sont à la maison à venir vite, car il ne reste plus que quelques jours », a-t-elle lancé.

A un pas, se dresse un autre atelier, celui de l'initiation aux instruments de musique comme la guitare, la trompette, le saxophone, le violon, la percussion, la basse, la batterie, le piano et l'initiation au chant. Il est tenu par Fredy Mabanza, éducateur musical



à Eseh Music et Projet (Maison de l'éducation musicale). « A notre grande surprise, les enfants viennent nombreux et veulent découvrir ce qui se passe dans la pratique de ces instruments de musique », a-t-il fait remarquer.

A l'atelier de dessin et peinture que dirige l'artiste peintre, plasticien, sculpteur et designer Jérémie Koums, différents portraits de Nelson Mandela exécutés par les enfants sont exposés. « Nous avons encadré les enfants, en leur montrant comment faire un portrait, d'abord par le dessin, la forme, les lignes et les mélanges de couleurs. Partant du thème sur la philosophie de Mandela, liée à la paix, l'unité, l'égalité, la liberté, l'évolution, les enfants ont exprimé leur talent à travers plusieurs tableaux. Le premier tableau, par exemple, a trait à l'évolution de l'Afrique, du monde. Sur fond bleu avec des étoiles en jaune, il présente un astronaute au-dessus du globe terrestre, au milieu duquel se découvre le visage de Mandela », nous a-t-il signifié. Un autre tableau, est un portrait de Mandela dessiné par un MTNer, Valmy Batykol qui, sans mettre des lignes, des échelles, a réussi le portrait.

Les MTNers se sont rendus également dans les établissements scolaires pour présenter la plateforme Toyekola. « La semaine dernière, nous sommes allés dans des écoles où nous avons constaté que l'informatique n'est pas encore vulgarisée. Dans chaque école, nous avons contacté 300 à 400 élèves. Après les explications sur le fonctionnement d'un ordinateur, une fois que les élèves ont découvert le site et son contenu, ils ont été émerveillés, en avouant que c'est là un outil de travail qui les manquait. Cette semaine, nous allons descendre dans les différentes facultés », nous a dit Christianie Bitsy, superviseur Corporate Communication de MTN Congo.

Pour pérenniser cette importante plateforme sociale, la première du genre au Congo et sur le continent africain, les agents de MTN Congo vont continuer à parfaire le site www.toyekola.com, avec le concours des enseignants qui vont être identifiés avec le concours du rectorat et le ministère de l'Education.

Chaque jour, depuis l'ouverture du « Village du savoir », ce sont plus de 500 jeunes, des élèves et étudiants en majorité, qui viennent passer du beau temps, dans les différents stands ouverts à l'esplanade du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, à savoir : « Livre et lecture publique », « Initiation à l'informatique », « Contes », « Peinture et dessin », « Ecriture et lecture », « Slam », « Burotop », « Musique », « Jeux ludiques », et « Biblio-bus ».

Au moment où le « 21 days of y'ello care 2013 » s'achemine vers sa fin, en abordant cette semaine son dernier virage, les MTNers appellent le public à se rendre massivement au « Village du savoir », pour apprendre, s'enrichir culturellement, sans déboursier un seul centime.

MTN everywhere you go



FOOTBALL

Stévy Belange Épako repose pour l'éternité au cimetière du centre-ville

Le joueur, qui a respectivement porté le maillot des Diables rouges juniors et cadets et des Diables noirs, a été inhumé le 18 juin à Brazzaville.

Ses anciens clubs, les dirigeants ainsi que ses fans ont rendu un dernier hommage à cet international congolais décédé le 10 juin. Bien qu'aucune disposition n'ait été prise pour une exposition au stade annexe Alphonse-Massamba-Débat, la dépouille du co-meilleur buteur de la CAN U-17 2011 au Rwanda a fait pour la dernière fois un tour éclair dans cette installation qui l'a révélé avant de se rendre au domicile familial.

Une messe a par ailleurs été dite en la basilique Sainte-Anne-du-Congo. Son inhumation a été un moment de grande émotion, de tristesse et aussi de témoignages pour ceux qui l'ont connu et qui croyaient en son talent. « Sa disparition est une



Le dernier hommage à Stévy Belange Épako

grande perte. Notre équipe nationale manque de véritables avants-centres. Les avants-centres, on ne les fabrique pas, et Épako était un buteur né », a regretté François Mabiala Kengué, le surveillant général du Centre national de formation de football (CNFF).

Belange Épako avait intégré le

CNFF en octobre 2008 en provenance de la Jeunesse sportive de Poto-Poto, alors club de troisième division où il bénéficiait de l'encadrement de Rémy Ayayos Ikounga. Eddie Hudanski, qui l'a découvert, était le seul qui lui voyait les qualités d'un véritable attaquant dans les années à venir. Il n'a pas tardé à

le prouver à plusieurs reprises en équipe nationale. « On se souvient encore de ses deux buts marqués à Pointe-Noire contre le Nigeria. Il était co-meilleur buteur avec quatre buts. Épako avait l'avenir devant lui. On avait commencé à beaucoup parler de ce gamin. Pour preuve, plusieurs clubs étaient derrière lui », a ajouté François Mabiala Kengué.

Avec les Diables rouges, il a remporté la médaille de bronze en 2011 de la Coupe d'Afrique des moins de 17 ans au Rwanda avant de disputer la Coupe du monde de la catégorie, compétition au cours de laquelle les Diables rouges ont quitté à l'étape des huitièmes de finales.

Bien qu'étant pensionnaire du CNFF, Stévy Épako a aussi fait partie de l'équipe des Diables noirs au cours de la saison 2011-2012. Il

marqua de nombreux buts et remporta la même saison la Coupe du Congo avant d'échouer en finale du championnat national. Bien qu'ayant décroché un contrat à CS Don Bosco de Lubumbashi, il restait enfant du CNFF d'autant plus qu'après l'élimination du Congo par l'Afrique du Sud, il était retenu sur la liste des joueurs qui devaient défendre la médaille d'or lors de la septième édition des Jeux de la Francophonie à Nice. Les dirigeants de Don Bosco ne sont pas restés insensibles à la disparition de ce talentueux joueur. Le but qu'il avait marqué contre V.Club lors de la défaite du CS Don Bosco 1-4 est resté un souvenir inoubliable, a témoigné l'un des dirigeants. Il a par ailleurs ajouté qu'une messe de requiem avait été également dite à Lubumbashi. Que son âme repose en paix !

James-Golden Éloué

FIFA

Des procédures disciplinaires contre trois pays

Trois coups de tonnerre ont retenti, lundi, lorsque la Fifa déclara avoir entamé des procédures disciplinaires à l'encontre de trois équipes : l'Éthiopie, le Togo et la Guinée équatoriale. Il est reproché aux deux premiers d'avoir aligné deux joueurs suspendus et au troisième d'avoir fait jouer un élément non éligible. La hiérarchie des groupes A, B et I s'en trouve ainsi chamboulée et l'issue pourrait en être changée.

La Fifa a beau ne pas être un modèle de transparence et de moralité (cf. la décision de laisser la Libye organiser ses matchs à domicile sur son sol malgré l'insécurité qui y règne), elle n'en demeure pas moins plus exigeante que la CAF sur de nombreux points, dont les conditions de naturalisation. La Guinée équatoriale en est l'exemple parfait. Rappelons-nous que lors de la CAN 2012 qu'elle co-organisait, la Guinée équatoriale avait pu aligner une équipe composée de nombreux étrangers, et ce, en toute impunité. Avec un Libérien, des Ivoiriens, des Camerounais et un Brésilien qui n'avaient aucune attache équato-guinéenne, le Nzalang nacional (version très internationale) avait ainsi franchi le premier tour.

La Fifa retoque le dossier Nsue, qui a pourtant des racines équato-guinéennes

À deux reprises lors de ces éliminatoires du Mondial 2014 (lors des 3e et 4e journées), le Nzalang a ali-

gné le talentueux Emilio Nsue, qui évoluait cette année à la Real Sociedad (2 buts et 3 passes décisives en 33 matchs de Liga). Ancien international espagnol en équipes de jeunes (U16, U17, U19, U20 et U21), il a longtemps refusé de jouer pour la Guinée équatoriale, avant de changer d'avis début 2013. Mais son dossier a été retoqué par la Fifa, et l'appel équato-guinéen a peu de chances d'aboutir. Comble de l'ironie, contrairement à la plupart des précédents naturalisés, Nsue a réellement des attaches équato-guinéennes par son père. Mais la Fifa ne badine pas avec l'administratif (quand ça l'arrange).

Si la sanction est confirmée, le Cap-Vert ira en Tunisie pour une finale

En conséquence, si la procédure disciplinaire lancée contre la Fédération équato-guinéenne aboutissait, le résultat du match gagné contre le Cap-Vert (24 mars, 4-3) avec un doublé de Nsue serait invalidé et la rencontre serait donnée gagnante aux Requins bleus. Qui reviendraient ainsi à deux longueurs de la Tunisie, où ils se rendront lors de la dernière journée pour une véritable finale de groupe.

Éthiopie et Togo probablement sanctionnés pour des bévues ahurissantes

Dans les groupes A et I, la situation est encore plus incroyable, car elle relève d'erreurs inacceptables à ce niveau : l'Éthiopie, première du groupe A et théoriquement qualifiée, a aligné un joueur suspendu

lors de la 5^e journée face au Botswana. La fédération éthiopienne de football, qui a reconnu son erreur, devrait être sanctionnée de trois points. Dans ce cas de figure, l'Afrique du Sud reviendrait à deux points des Walya, qui iront à Bangui, quand les Bafana recevront le Botswana.

L'erreur du Togo remet le Cameroun en ballottage très favorable. Chez les Éperviers, le joueur aligné en dépit d'une suspension sportive (cumul de cartons jaunes) serait le capitaine, Alaixys Romao, lors de la victoire face au Cameroun lors de la 4e journée. Cette bévue impardonnable coûtera probablement le gain du match aux Éperviers, déjà éliminés. Mais profiterait alors aux Lions indomptables, qui passeraient alors devant la Libye (10 points contre 9). Sachant que les deux équipes se rencontreront le 6 septembre au Cameroun, les Lions indomptables seraient en ballottage très favorable si la sanction est confirmée.

Les précédents burkinabés et gabonais, la sagesse congolaise

Le cas de la Guinée équatoriale rappelle les situations du Burkina (Hervé Zengué, face au Congo) et du Gabon (Charly Mousson face au Niger), qui ont bouleversé le cours du groupe E. Il faut d'ailleurs saluer la position des dirigeants congolais, qui ont refusé de céder à la facilité en naturalisant abusivement des éléments étrangers. Car, répétons-le, la Fifa ne badine décidément pas avec l'administratif...

Camille Delourme

ÉLIMINATOIRES CHAN 2014

25 Diables rouges présélectionnés

Les joueurs qui seront retenus, lutteront pour une qualification historique du Congo à la phase finale de cette compétition réservée aux joueurs évoluant sur le continent.

La deuxième phase des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations se disputera le 7 juillet. Le Congo se déplacera à Kinshasa en vue d'affronter les Léopards de la République démocratique du Congo avant le match retour prévu le 28 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat. C'est la deuxième fois que les deux sélections s'affrontent dans cette compétition. Lors des éliminatoires de la première édition disputée en 2009 en Côte d'Ivoire, les Diables rouges, battus 0-3 à Lubumbashi à l'aller, s'étaient imposés 2-1 à Pointe-Noire. Un score qui ne leur avait pas permis de valider leur ticket pour la phase finale remportée par la RDC. Lors des éliminatoires de la deuxième édition, le Congo était battu 0-2 par le Cameroun, après un score de parité d'un but partout à Brazzaville. Les Diables rouges avaient ensuite déclaré forfait pour le match de barrage.

Dans l'optique d'assurer une qualification, le staff technique a bâti son ossature sur l'expérience africaine des joueurs de l'AC Léopards, tous champions de la Coupe africaine de la Confédération. L'association des deux meilleurs buteurs du championnat, notamment Rudy Guelord Bhebey Ndey et Lorry Nkolo, pourrait être bénéfique pour les Diables rouges locaux. À noter : le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase finale prévue en 2014 en Afrique du Sud.

Le perdant disputera le dernier tour avec celui du match Cameroun-Gabon pour compléter le quota de l'Afrique centrale, sachant que les éliminatoires de la compétition se disputent selon les zones. La dernière édition du Chan en 2011 avait été remportée par la Tunisie.

La liste des joueurs convoqués

- AC Léopards**
 1-Gildas Kihouoko Mouyabi
 2-Dimitri Bissiki Magniokélé
 3-Ulrich Nzamba Mombo
 4-Boris Moubhio
 5-Chuldran Miangounina
 6-Kessel Tsiba Moukassa
 7-Prestone Hermann Lakolo
 8-Césair Gandzé
 9-Rudy Guelord Bhebey Ndey
- Diables noirs**
 10- Lorry Nkolo
 11- Hardy Samarange Binguila
 12- Bercyl Obassi Ngatsongo
 13- Bermagin Ronel Kangou
 14- Kevin Léonard Andzouana
 15- Béranger Itoua
- AS Cheminots**
 16- Prince Maka
 17- Tchibinda
 18- Makaya
- ASP**
 19- Basilia Kinzonzi
 20- Duval Ngoma
- Étoile du Congo**
 21- Moïse Nkounkou-Cara
- JST**
 22- Garcia Nkouka
- Interclub**
 23- Karl Ekaya
- Nico-Nicoyé**
 24- Loïc Mbama
 25- Delvi Ngoyi

J.G.É